



# Bibliothèque nationale du Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 2002

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

*Le Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

*Le Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/52-2002

ISBN 0-660-62127-4



## Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

---

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : [rma-mrr@tbs-sct.gc.ca](mailto:rma-mrr@tbs-sct.gc.ca)



Bibliothèque  
nationale  
du Canada

National Library  
of Canada

# **Bibliothèque nationale du Canada**

## **Rapport sur le rendement**

**Pour la période  
se terminant le  
31 mars 2002**

---

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien



## Table des matières

<u>Partie 1 : Messages</u>	<u>5</u>
Message de la Ministre	5
Message de l'Administrateur général	7
<u>Partie 2 : Aperçu de l'Agence ministérielle</u>	<u>11</u>
2.1 Mandat	11
2.2 Organigramme	12
<u>Partie 3 : Contexte</u>	<u>13</u>
3.1 Contexte social	13
3.2 Principaux partenaires dans la prestation des services	16
3.3 Intervenants et clients	18
3.4 Facteurs socio-économiques	19
3.5 Principaux engagements en matière de résultats	21
3.6 Méthodologie de la mesure du rendement	22
<u>Partie 4 : Réalisations en matière de rendement</u>	<u>25</u>
4.1 Rendement en fonction des résultats stratégiques	25
4.2 Rendement par secteur d'activité	60
4.3 Résultats horizontaux	66
A : Gouvernement en direct	66
B : Fonction de contrôleur moderne	68
<u>Partie 5 : Rendement financier</u>	<u>69</u>
Annexe 1 : Description des secteurs d'activité	77
Annexe 2 : Personnes-ressources et références	81



## Partie I : Les messages

### Message de la Ministre du Patrimoine canadien



La Bibliothèque nationale du Canada continue de jouer un rôle décisif dans la consolidation d'une société canadienne dynamique. Notre pays se caractérise par la diversité et la dispersion de sa population, mais quelque chose nous rapproche peu importe où nous sommes ou qui nous sommes. Il s'agit de notre culture. C'est elle qui nous définit comme société et c'est à elle que nous faisons référence quand nous parlons de notre identité canadienne. Notre but est de renforcer et de promouvoir les différents éléments qui font du Canada un pays respecté pour son bilinguisme et son multiculturalisme, un pays qui valorise son patrimoine culturel et naturel, la créativité, l'esprit innovateur et la cohésion.

La Bibliothèque nationale du Canada est soucieuse de créer de nouveaux modes d'accès à notre patrimoine publié. Aussi continue-t-elle de travailler à l'amélioration de son efficacité par l'utilisation de la technologie au moyen d'initiatives telles que le lancement de la Bibliothèque numérique du Canada, l'assistance aux personnes ayant une déficience visuelle et l'accès pour tous, sans égard aux disparités régionales ou économiques, à plus de 1300 bibliothèques grâce à AMICUS. Dans un monde en constante évolution, la Bibliothèque nationale et les 18 autres membres du portefeuille du Patrimoine canadien, de même que de nombreux autres partenaires partout au pays, s'efforcent de créer des programmes et des politiques qui correspondent à ce qui compte pour les Canadiens et les Canadiennes.

Ce rapport de rendement met en valeur les résultats des partenariats et des collaborations qu'a établis la Bibliothèque nationale du Canada, membre de premier plan du portefeuille de Patrimoine canadien. Il fait une large place aux artistes et athlètes canadiens et à la communauté linguistique et culturelle ainsi qu'à nos ressources culturelles et naturelles, qui font la fierté du gouvernement du Canada et de ses employés, et il souligne notre engagement à rendre accessibles les récits, la culture et les valeurs du Canada, tant ailleurs qu'ici même, chez nous.

Sheila Copps

Canada

## Portefeuille de Patrimoine canadien

Agence Parcs Canada  
Archives nationales du Canada  
Bibliothèque nationale du Canada  
Centre national des Arts  
Commission de la capitale nationale  
Commission des champs de bataille nationaux  
Condition féminine Canada  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Conseil des arts du Canada  
Fondation canadienne des relations raciales  
Ministère du Patrimoine canadien  
Musée canadien de la nature  
Musée canadien des civilisations  
Musée des beaux-arts du Canada  
Musée des sciences et de la technologie du Canada  
Office national du film du Canada  
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm  
Canada)  
Société Radio-Canada

## **Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada**

Au cours de l'année fiscale 2001-02, nous nous sommes appliqués à exécuter les engagements pris par la Bibliothèque nationale du Canada dans son *Rapport sur les plans et priorités* en 2000-01. Quatre grandes priorités stratégiques s'étaient imposées :

- Libre accès pour tous les Canadiens au savoir sur le Canada ;
- Protection et préservation des collections ;
- Renforcement et développement des collections ;
- Promotion de l'expertise, des programmes et des services de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque a augmenté le libre accès au savoir sur le Canada d'une part en améliorant ses services et, d'autre part, en lançant de nouvelles initiatives. Nous donnons davantage de services, plus rapidement et dans les deux langues officielles. Nous améliorons le service de références par la création de « Référence Virtuelle Canada », en cours de développement. Ainsi, notre personnel sera en contact direct avec des collègues d'autres bibliothèques au Canada et à l'étranger afin de trouver des réponses satisfaisantes aux demandes d'information que nous recevons.

Nos bases de données deviendront plus conviviales. Grâce à la technologie électronique, nous servons une clientèle diversifiée de tout âge et de toute origine. De multiples activités ont sensibilisé les jeunes à l'importance de la lecture. Des outils éducatifs ont été mis à leur disposition sur le site Web de la Bibliothèque numérique : « La page pour les enfants » (<http://www.nlc-bnc.ca/enfants/index-f.html>) comprend des jeux, de l'information historique, des aides pour les devoirs, des récits d'exploration, des références à d'autres sites Web pour les enfants ; les enseignants et les parents peuvent aussi y trouver des conseils précieux. Nous préparons un Forum international sur la littérature pour la jeunesse qui aura lieu en 2003.

Nous nous préoccupons d'améliorer les services aux personnes handicapées visuellement. Une attention particulière est consacrée aux besoins des Autochtones et des minorités culturelles et linguistiques du Canada.

La mise en commun des ressources informatiques de la Bibliothèque avec celles des Archives nationales du Canada a permis des économies et des partenariats appréciables. En 2001-02, l'accès Internet à la base de données bibliographiques nationale du Canada, AMICUS, est devenu gratuit. Depuis, nous constatons une augmentation spectaculaire du nombre d'utilisateurs d'AMICUS et du nombre de visites au site Web de la Bibliothèque nationale. Notre nouvelle Bibliothèque numérique offre toujours plus de contenu canadien

et dessine la bibliothèque de l'avenir. Le nombre d'accès fructueux au site Web de la Bibliothèque nationale du Canada (<http://www.nlc-bnc.ca>) a été de plus de 80 millions en un an. C'est une croissance remarquable.

La préservation de nos collections demeure une préoccupation majeure. Durant l'année fiscale 2001-02, nous avons dû faire face à 8 incidents qui ont endommagé 1604 articles de nos collections. Ces incidents mettent en relief nos besoins cruciaux en matière d'édifices plus conformes aux normes de protection. Grâce à la coopération des Archives nationales du Canada, six cent mille articles faisant partie de la Collection de préservation sont maintenant entreposés dans des voûtes sécuritaires du Centre de préservation des archives de Gatineau. Cependant cette solution n'est que temporaire puisque très bientôt les Archives nationales auront besoin de récupérer tout l'espace du Centre. Le défi de la préservation des collections de la Bibliothèque reste donc immense. Selon l'évaluation ministérielle faite en 2001-02, des ressources budgétaires importantes seront nécessaires pour assurer la préservation de nos précieuses collections. La Bibliothèque nationale a obtenu des fonds supplémentaires modestes pour la préservation des collections et la gestion de l'information. Nous sommes confiants que les Canadiens comprennent de plus en plus l'importance de leur héritage imprimé.

Le développement de la collection nationale se poursuit. Nous avons pris des mesures afin que les collections soient plus représentatives de la diversité culturelle et linguistique du Canada. Reflétant la réalité de l'édition, nous avons fait une plus large place aux publications électroniques ; nous en avons maintenant plus de six mille titres. Cependant pour mieux faire notre travail d'acquérir les publications électroniques canadiennes de toutes provenances, nous travaillons à la modification du dépôt légal.

Nous avons reçu des dons, comme celui d'une très rare affiche du film de 1939 sur Anne de Green Gables. Notre bibliothèque numérique s'est enrichie de 65 000 images provenant de plusieurs institutions canadiennes de plusieurs provinces (<http://www.imagescanada.ca/r1-245-f.html>). Elle s'est aussi enrichie de collections virtuelles comme « Athlètes olympiques canadiens », grâce à un partenariat avec le Comité olympique canadien, « L'exploration du Canada », « L'encyclopédie de la musique au Canada », « La Confédération canadienne » et bien d'autres encore comme les chansons de Madame Bolduc.

Lors de nombreux événements publics, les Canadiens ont pu apprécier la variété du patrimoine que nous conservons. Par exemple, la célébration du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la *Halifax Gazette*, le premier journal canadien, a été marquée par des activités publiques à la chambre des Communes, au Sénat et aux Archives provinciales de la Nouvelle-Écosse. La Bibliothèque nationale du Canada participe à l'élaboration de nouveaux projets tant au pays que sur le plan mondial où le Canada a un rôle à jouer dans la promotion de l'accès à la connaissance.

En conclusion, la Bibliothèque nationale du Canada se transforme en une institution à la fine pointe de la technologie, une institution culturelle moderne et vibrante, à l'écoute des Canadiens et des Canadiennes de toutes origines. Nous ne saurions conclure sans souligner la compréhension de la Ministre du Patrimoine canadien, du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et l'aide de tous nos partenaires.

---

Roch Carrier  
Administrateur général de la  
Bibliothèque nationale du  
Canada  
Août 2002



## Partie 2 : Aperçu de l'Agence ministérielle

### 2.1 Mandat

La Bibliothèque nationale du Canada a été créée par le Parlement en 1953.

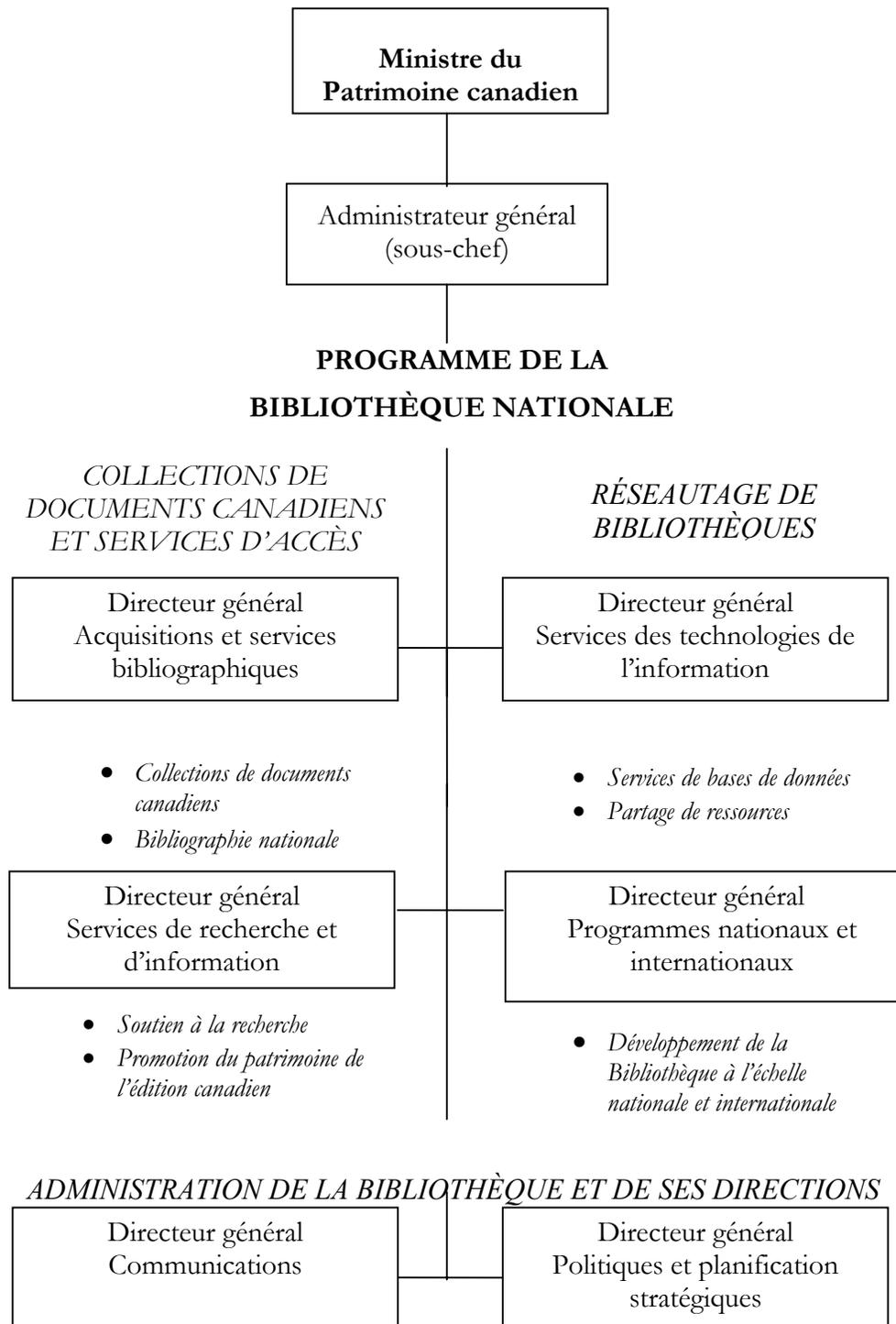
L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, qui relève du Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, possède l'autorité lui permettant :

- d'élaborer des collections, de les conserver et d'y donner accès dans le but de soutenir les services de la Bibliothèque nationale du Canada et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- de créer et de maintenir une base de données de mise en commun des ressources nationales énumérant les fonds documentaires des bibliothèques canadiennes;
- de compiler et de publier la bibliographie nationale;
- de coordonner les services fédéraux de bibliothèque;
- d'effectuer des transferts de documents et d'éliminer les documents excédentaires provenant d'autres ministères fédéraux;
- de conclure des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres établissements.

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* au sujet du dépôt légal exigent que les éditeurs canadiens remettent à la Bibliothèque nationale du Canada des exemplaires des nouvelles publications, y compris les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les vidéos, les microformes et les cédéroms.

## 2.2 Organigramme de l'Agence ministérielle

Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



## **Partie 3 : Contexte**

### **3.1 Contexte social**

#### **Priorités stratégiques**

##### **1. *Protéger et sauvegarder la collection nationale***

La collection de la Bibliothèque nationale du Canada regroupe près de 19 millions de pièces et se compose principalement de publications canadiennes dans tous les formats d'édition, notamment des documents imprimés, audiovisuels et électroniques. Cette collection de publications canadiennes est sans pareil et représente une ressource considérable pour la recherche dans tous les domaines liés à l'évolution du Canada en tant que nation : histoire, économie et société.

Le terme « crise » a été utilisé pour décrire la situation que connaît actuellement la Bibliothèque. Bien qu'une partie importante de la Collection de conservation de la Bibliothèque ait été déménagée, ou le sera sous peu, dans des installations sûres qui prolongeront la durée de vie des documents plutôt que de l'écourter, les dégâts causés par l'eau continuent de se produire de façon alarmante. Chaque année, un petit pourcentage de documents de la collection de la Bibliothèque bénéficie de traitements de conservation. Les dégâts causés par l'eau, des installations dépourvues de système de régulation de température et d'humidité ou munies de systèmes inadéquats et des ressources insuffisantes pour le traitement de conservation alimentent cette crise.

En l'absence de mesures de protection et de préservation systématiques, la collection du patrimoine national de l'édition ne pourra survivre. La préservation de cette collection dans des conditions ambiantes sûres est indispensable au mandat de la Bibliothèque nationale et à la survie des documents canadiens qui lui sont confiés. Si la Bibliothèque nationale ne réussit pas à obtenir les ressources lui permettant de protéger et de préserver sa collection, les Canadiens n'auront plus accès aux documents qui constituent leur patrimoine de l'édition.

##### **2. *Permettre aux Canadiens d'accéder aux ressources du savoir et présenter la collection nationale aux gens d'ici et d'ailleurs***

Grâce à la technologie, la Bibliothèque nationale du Canada est en mesure d'améliorer sans cesse l'accès à sa collection pour les Canadiens de toutes les régions, quels que soient leurs revenus ou leurs horizons linguistiques et culturels. La Bibliothèque mettra en valeur la richesse et l'accessibilité de la collection aux Canadiens et proposera des produits et services uniques, axés sur les besoins changeants des Canadiens en matière d'accès à la connaissance, dans cette nouvelle réalité que sont l'apprentissage continu et la formation à distance. La Bibliothèque nationale du Canada prévoit accroître sa

clientèle en mettant le savoir à la portée de chaque Canadien, grâce aux progrès spectaculaires de la technologie de l'information.

### **3. *Consolider et enrichir la collection nationale***

Dans le but de soutenir un objectif de recherche de plus grande portée, la Bibliothèque nationale du Canada a revu récemment sa politique de développement des collections et a défini les critères qui guideront l'expansion de sa collection et lui permettront de solliciter les ressources nécessaires. Les Canadiens doivent avoir accès à des publications intéressantes provenant de pays et d'organismes internationaux qui ont contribué à définir le contexte dans lequel la nation canadienne a évolué. Par exemple, la Bibliothèque songe à acquérir des publications provenant d'États ayant adopté une structure politique fédérale ou abritant des nations nordiques, des peuples autochtones et des communautés multiculturelles. Pour se tailler une place parmi les principaux fonds documentaires du monde, la Bibliothèque nationale devra mettre en œuvre la nouvelle politique issue de cet examen et augmenter ses ressources financières afin d'acquérir des documents plus nombreux et variés. Puisque la Bibliothèque nationale n'a été fondée qu'en 1953, des ressources sont également nécessaires pour augmenter les acquisitions de documents canadiens rares et historiques publiés avant la création de la Bibliothèque.

### **4. *Promouvoir les collections, les services et le savoir-faire de la Bibliothèque***

Les Canadiens profitent d'un nombre sans cesse croissant de ressources d'information électroniques et de percées technologiques – comme Internet, les ordinateurs multimédias et les communications sans fil –, qui ont le pouvoir de faciliter et d'améliorer l'accès à l'information. La Bibliothèque nationale du Canada s'est engagée à créer des ressources numériques à partir de documents de sa propre collection et de documents provenant de bibliothèques canadiennes et à élaborer des outils de recherche permettant de mettre le savoir à la portée des réseaux d'information. Le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada met au point de vastes ressources multimédias nationale, facilement accessibles à tous les Canadiens, qui présenteront notre culture et notre patrimoine. Pour sa part, le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct a pour priorité de rendre accessible, par l'entremise d'Internet, la grande variété de services et d'information de la Bibliothèque.

### **5. *Mettre les ressources nationales au service des Canadiens***

La Bibliothèque nationale du Canada est le gardien d'une source de savoir nationale inégalée et le fournisseur d'une vaste gamme de services dont bénéficient les Canadiens de partout au pays. Il est primordial que le public canadien connaisse davantage la Bibliothèque nationale du Canada, sa collection et ses services, afin que les Canadiens puissent ainsi mieux exploiter les ressources de la Bibliothèque pour assurer leur développement personnel et social. L'accès gratuit à la base de données bibliographiques nationale de la Bibliothèque, AMICUS, et un éventail sans cesse croissant de services électroniques, tels que le service d'Information sur le Canada par matière, constituent une occasion exceptionnelle pour les Canadiens de découvrir leur culture et leur diversité. Il est essentiel d'améliorer les ressources et les services destinés aux communautés, comme

les peuples autochtones, les collectivités multiculturelles / multilingues et les jeunes, pour que les Canadiens puissent profiter du savoir et des services offerts à la Bibliothèque nationale.

## 3.2 Principaux partenaires dans la prestation des services

Partenaire	Nature de la collaboration
ARCHIVES NATIONALES DU CANADA	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partage des Directions générales du Service des technologies de l'information et des Services corporatifs qui permet de rationaliser les ressources en vue de la prestation de services de soutien pour la Bibliothèque nationale et les Archives Nationales</li><li>• Collaboration en matière de conversion numérique de documents des collections du patrimoine</li><li>• Politique conjointe d'aménagement des locaux destinée à répondre aux besoins à court et à long terme en matière de préservation des collections du patrimoine et à améliorer l'accès du public</li><li>• Contribution aux défis de la gestion de l'information au sein du gouvernement fédéral</li><li>• Collaboration dans la prestation de services à la clientèle, qui puise souvent aux ressources des deux établissements pour répondre à ses besoins en matière de recherche</li></ul>
PATRIMOINE CANADIEN	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collaboration, pour l'ensemble du portefeuille, dans la numérisation des ressources des collections fédérales du patrimoine culturel et l'accès à ces ressources</li><li>• Appui pour résoudre la crise temporaire des locaux pour abriter les collections de la Bibliothèque</li><li>• Collaboration, pour l'ensemble du portefeuille, dans l'application de mesures destinées à respecter les priorités du gouvernement en matière de prestation des services et de communication de l'information en direct</li><li>• Appui dans l'acquisition et la conservation de documents sonores et l'accès à ces documents</li></ul>
INDUSTRIE CANADA	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avis et conseils sur le rôle des bibliothèques canadiennes ainsi que sur leurs besoins et leurs capacités d'améliorer l'accès des Canadiens aux ressources d'information telles que RéseauBiblio, Rescol et le Programme d'accès communautaire</li></ul>

COMMUNICATION  
CANADA

- Prestation du Programme des services de dépôt, qui garantit que les bibliothèques publiques et universitaires importantes, de même que les centres d'études canadiennes à l'étranger, possèdent les collections complètes des publications du Gouvernement du Canada

TRAVAUX PUBLICS ET  
SERVICES  
GOUVERNEMENTAUX  
CANADA

- Appui pour résoudre la crise temporaire des locaux pour abriter les collections de la Bibliothèque

CONSEIL DES ARTS DU  
CANADA

- Collaboration dans la présentation de la Soirée de lecture des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général
- Réception, à la Bibliothèque nationale, d'exemplaires d'ouvrages traduits d'auteurs canadiens publiés à l'étranger et écrits dans des langues autres que l'anglais et le français

### 3.3 Intervenants et clients

Dans les rapports qu'elle entretient avec une grande variété de clients et de partenaires, la Bibliothèque nationale assume de nombreux rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file dans son milieu, de coordonnateur et d'agent d'intervention dans des questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque sont les suivants :

- ⇔ les Canadiens qui se consacrent à l'étude de sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles, scolaires ou publiques, et qui s'intéressent à l'élaboration de programmes publics utilisant les collections ;
- ⇔ les bibliothèques canadiennes de tous genres ainsi que les communautés, établissements et entreprises à qui elles fournissent des services;
- ⇔ les éditeurs et des producteurs canadiens de livres, d'enregistrements audio, de vidéos et d'œuvres multimédias, les libraires qui vendent ces produits, et les écrivains, musiciens et artistes dont les œuvres font partie des produits culturels canadiens;
- ⇔ le milieu de l'enseignement au Canada, notamment les universités, les collèges et les organismes communautaires comme la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;
- ⇔ les créateurs des publications du Gouvernement du Canada, afin de garantir que toutes les publications fédérales, y compris les documents sous forme numérique, soient recueillies, organisées, conservées et accessibles aux Canadiens;
- ⇔ les utilisateurs des publications du Gouvernement du Canada, afin de s'assurer que les Canadiens aient accès gratuitement et rapidement à une collection complète des publications de leur gouvernement;
- ⇔ l'ensemble des bibliothèques et des services d'information, y compris des organismes tels que la *Canadian Library Association*, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, l'Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇔ la collectivité internationale des érudits s'intéressant aux études canadiennes;
- ⇔ les bibliothèques nationales d'autres pays et le milieu international des bibliothèques et des sources d'information, par l'entremise de tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et l'Union internationale pour les livres de jeunesse (International Board for Books for Young People, IBBY);
- ⇔ les personnes et les organismes qui, au Canada et à l'étranger, s'efforcent d'améliorer et de démocratiser l'accès du public aux sources de renseignements et de connaissances;
- ⇔ les ambassades canadiennes de par le monde, pour les aider à répondre aux demandes de renseignements sur le Canada.

### 3.4 Facteurs socio-économiques

#### *Assurer l'accès du public à l'information sous forme numérique*

La Bibliothèque nationale du Canada joue un rôle de chef de file dans la collecte et l'organisation des publications électroniques du secteur public et des organismes sans but lucratif canadiens et dans l'accès à ces publications. Avec la publication d'un nombre toujours plus grand de documents par voie électronique, la Bibliothèque doit relever un double défi.

- En premier lieu, les publications doivent être préservées et organisées en vue de consultations et de recherches futures, même lorsque la durée de vie commerciale des publications du secteur privé est expirée ou lorsque les politiques dont il est question dans les publications gouvernementales ont changé. L'ampleur du travail de préservation représente un défi de taille et, pour que la Bibliothèque réussisse à accomplir son rôle de gardien du patrimoine canadien, il est nécessaire d'allouer des ressources substantielles à la préservation de publications numériques. De plus, il est urgent de créer et d'utiliser les métadonnées en tant qu'élément essentiel de l'accès à l'information. En l'absence de méthodes uniformes pour trier, organiser et identifier le contenu numérique canadien, les usagers ne peuvent avoir accès à de l'information de façon précise ou à long terme. Dans le domaine de la préservation numérique et de l'accès intellectuel, le rôle de la Bibliothèque nationale est unique : aucun autre établissement public ou organisme privé n'a pour mandat d'entreprendre ce travail colossal. En outre, les intervenants du milieu des bibliothèques et de l'édition sont de plus en plus nombreux à croire que la Bibliothèque nationale doit s'acquitter de cette fonction immédiatement et de façon permanente.
- En second lieu, la Bibliothèque nationale du Canada s'est engagée à prendre les mesures nécessaires pour que tous les Canadiens, peu importe leur niveau de revenu, leur lieu de résidence ou leurs capacités physiques, aient accès à l'information sous forme électronique, y compris les publications commerciales. La consultation du site Web de la Bibliothèque a connu une augmentation spectaculaire : plus de 4,2 millions de visiteurs. La Bibliothèque intervient déjà auprès du gouvernement fédéral, du milieu des bibliothèques canadiennes et des organismes, comme l'Institut national canadien pour les aveugles, pour régler les questions de droit d'auteur et d'accès à l'information pour les usagers handicapés. La Bibliothèque a le rôle de promouvoir la fourniture de matériel informatique suffisant, l'accès au réseau et la formation pour le personnel et les usagers au sein d'établissements publics, comme les bibliothèques et les écoles de partout au Canada ; elle favorise ainsi l'équité d'accès et contribue à combler le « fossé numérique ». Enfin, les progrès de la technologie Internet ainsi que les attentes toujours plus grandes de la clientèle s'accompagnent d'une plus forte demande de ressources Web conviviales et d'outils d'accès à l'information, à laquelle la Bibliothèque nationale doit répondre en élaborant des interfaces novatrices, simples et équitables, pour ses collections et services.

### ***Une prestation des services axée sur le public***

Le gouvernement du Canada a promis que le Canada serait le pays le plus électroniquement « branché » au monde d'ici 2005. Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement veut faire en sorte que les Canadiens aient accès aux principaux renseignements et services gouvernementaux par Internet.

Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct (GED) a pour mission d'offrir aux Canadiens les ressources et les services d'information de la Bibliothèque et de faciliter la mise en œuvre de projets GED avec d'autres partenaires, comme Patrimoine Canadien, Communication Canada et l'ensemble des bibliothèques du gouvernement fédéral.

### ***Assurer la disponibilité du contenu canadien***

Le gouvernement du Canada s'inquiète grandement du manque de contenu canadien – plus particulièrement de documents en français – sur Internet, où la majorité des documents sont d'origine américaine et rédigés en anglais. La Bibliothèque nationale et ses partenaires du portefeuille de Patrimoine canadien reconnaissent le besoin impérieux de favoriser la présence du Canada sur Internet et d'y créer un lieu où pourra s'exprimer l'expérience canadienne.

La Bibliothèque nationale veut s'assurer que tous les Canadiens ont accès, sous forme numérique et dans les deux langues officielles, aux sources de connaissances fournies par les collections des établissements gardiens du patrimoine national. En outre, la Bibliothèque nationale collabore également avec d'autres bibliothèques canadiennes afin d'offrir aux Canadiens le contenu de collections importantes provenant de partout au pays.

### ***Assurer le maintien et le développement d'une collection patrimoniale nationale***

Les collections de la Bibliothèque nationale du Canada sont au cœur des services qu'elle offre. D'importantes contraintes budgétaires concernant l'achat de livres, de publications en série et d'autres documents ont gêné la capacité de la Bibliothèque de maintenir une collection exhaustive de documents canadiens et de ressources nécessaires à l'étude du Canada, et d'acquérir des collections de documents manuscrits et d'archives de figures marquantes de la scène littéraire ou musicale canadienne. Au cours des six dernières années, le budget alloué aux collections de la Bibliothèque a diminué de 32 %, tandis que le prix moyen des titres de publications en série achetés par la Bibliothèque a augmenté de 80 %. En ce qui a trait aux publications étrangères, la faible valeur du dollar canadien a contribué à une diminution du pouvoir d'achat de la Bibliothèque. Chaque fois que la Bibliothèque perd une occasion de faire l'acquisition d'un document unique, au profit des collectionneurs privés ou d'autres établissements jouissant de ressources plus importantes, le public canadien perd peut-être une partie de son patrimoine.

### 3.5 Principaux engagements en matière de résultats

<i>Engagement à fournir aux Canadiens :</i>	<i>Démontré par :</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une riche ressource nationale pour l'étude et l'appréciation du patrimoine canadien de l'édition et de l'évolution du pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une vaste collection de publications canadiennes</li> <li>▪ La conservation des publications canadiennes</li> <li>▪ La satisfaction des clients à l'égard des services de référence et d'aide à la recherche</li> <li>▪ Des services d'information équitables, fournis dans les deux langues officielles</li> <li>▪ Des expositions et activités publiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'accès pour tous les Canadiennes et les Canadiens aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès universel et équitable aux ressources documentaires collectives de la nation</li> <li>▪ Une approche intégrée de gestion des ressources documentaires du gouvernement fédéral</li> <li>▪ Le soutien à la création, par les bibliothèques canadiennes, de services destinés à divers groupes de clients</li> </ul>

### **3.6 Méthodologie de la mesure du rendement**

La présente partie explique la méthode utilisée pour décrire les résultats en matière de rendement. Le Comité exécutif de la Bibliothèque nationale est informé régulièrement des résultats. Les Directions générales fournissent périodiquement des données statistiques et financières. Les gestionnaires utilisent cette information pour mesurer les résultats, prendre les mesures nécessaires, ajuster les objectifs, faire connaître les réalisations et planifier les prochaines priorités stratégiques.

#### Stratégie de mesure du rendement par secteur d'activité

##### **Secteur d'activité 1 : Collections de documents canadiens et Services d'accès**

- Chaque année, la Bibliothèque mène des activités de suivi et de rapport sur les résultats obtenus au regard des normes de service fixées pour la rapidité de la production de notices bibliographiques et des réponses aux demandes de référence et aux recherches documentaires, sur le nombre de documents acquis pour les collections de documents canadiens et d'études canadiennes, le nombre de notices bibliographiques et d'autorité créées, le nombre de documents des collections de la Bibliothèque nationale en circulation et le nombre de demandes de référence traitées.
- La Bibliothèque met en place un mécanisme de reddition de comptes afin d'évaluer la représentativité de ses collections de documents canadiens.
- La Bibliothèque effectue des sondages et des évaluations périodiques afin de mesurer le degré de satisfaction de sa clientèle et le niveau d'efficacité de ses services.

##### **Secteur d'activité 2 : Réseautage des bibliothèques**

- Chaque année, la Bibliothèque mène des activités de suivi et de rapport sur les résultats obtenus en ce qui concerne les normes de service fixées pour la disponibilité des systèmes et les délais d'exécution des prêts entre bibliothèques et des services de localisation, le nombre de demandes de prêts entre bibliothèques qui ont été traitées, le nombre de documents des collections relocalisés par l'entremise du Centre canadien d'échange du livre, les notices ajoutées à la base de données de la Bibliothèque (AMICUS) et l'utilisation en ligne d'AMICUS.
- La Bibliothèque met en place un mécanisme de reddition de comptes afin d'évaluer l'efficacité de la mise en commun des ressources à l'échelle nationale.
- La Bibliothèque effectue des sondages et des évaluations périodiques afin de mesurer le degré de satisfaction de sa clientèle et le niveau d'efficacité de ses services.

### **Secteur d'activité 3 : Administration de la Bibliothèque et de ses directions générales**

#### Principaux résultats

- Aptitude du personnel à gérer l'information et à offrir des services de qualité dans un milieu qui évolue rapidement
- Infrastructure de services, de politiques et de techniques adaptée à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque

#### Stratégie d'évaluation du rendement

- L'efficience et l'efficacité des activités de gestion de la Bibliothèque et des services de soutien se mesurent par les résultats financiers, la répartition appropriée des ressources du ministère, le renouvellement et la revitalisation de l'effectif et l'optimisation de l'espace de rangement en conformité avec les exigences opérationnelles.
- La Bibliothèque réexaminera son plan de vérification et d'évaluation et procédera périodiquement à des vérifications internes et à des examens des systèmes de gestion.



## Partie 4 : Réalisations en matière de rendement

### 4.1 Rendement en fonction des résultats stratégiques

<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Une vaste collection de publications canadiennes</b>		
<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<p><i>Évaluer les changements requis en matière d'élaboration de politiques et de législation, les demandes de service et les impacts que la collecte et la conservation du patrimoine canadien publié sous forme électronique entraînent sur la diffusion de l'information.</i></p>	<p>Tout au long de l'année, la Bibliothèque nationale a mis à profit son expérience de l'acquisition de publications électroniques pour recommander des changements et des mises à jour aux lignes directrices et aux dispositions législatives régissant le regroupement de ces documents en collections et établir les caractéristiques d'un système de gestion de ces documents. La Bibliothèque nationale a étendu considérablement sa collection électronique, notamment celle des publications électroniques du gouvernement fédéral.</p> <p>On a préparé un premier <i>Document de consultation sur l'édition électronique canadienne et la Loi sur la Bibliothèque nationale</i>, en vue d'une consultation nationale prévue pour cet automne. Des propositions précises permettront au public de se prononcer sur les questions qui se posent en cette nouvelle ère des réseaux d'information numérique et sur les aspects de la <i>Loi sur la Bibliothèque nationale</i> à revoir pour tenir compte des publications électroniques, notamment les dispositions concernant le dépôt légal. Le document de consultation est une production de la Bibliothèque nationale et de divers services de Patrimoine canadien : Services juridiques, droit d'auteur et orientations de politiques. Cette collaboration fructueuse est garante d'un processus de consultation bien ciblé et efficace.</p>	<p>La consultation est une première étape de l'élaboration d'un cadre législatif qui permettra à la Bibliothèque nationale de former une collection de publications électroniques canadiennes, de la préserver et de la rendre accessible par réseau aux Canadiens d'aujourd'hui et de demain.</p> <p>En facilitant le dépôt de publications électroniques, la Bibliothèque nationale pourra augmenter ses collections électroniques et améliorer l'accès des Canadiens au patrimoine canadien de l'édition, y compris l'information gouvernementale.</p>

<p><i>Réviser les règlements du Dépôt légal et entreprendre de les modifier afin de tenir compte des cartes imprimées individuellement et des publications électroniques en direct, dont celles des ministères fédéraux, dans le but d'en assurer l'acquisition et l'accès de façon systématique et complète.</i></p>	<p>Des discussions ont été amorcées avec les Archives nationales du Canada au sujet des cartes. Afin de dégager les questions pertinentes et de déterminer les changements possibles à la <i>Loi sur la Bibliothèque nationale</i> et ses règlements, la Bibliothèque nationale s'est inspirée d'une consultation menée précédemment auprès des éditeurs et de leurs associations, des Archives nationales et des associations nationales de bibliothèques et continue de se tenir au courant des projets fédéraux et internationaux, comme le Traité international sur le droit d'auteur ou les activités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.</p>	<p>La Bibliothèque nationale a montré sa volonté de poursuivre, dans la dimension numérique, la fière tradition canadienne d'offrir des bibliothèques publiques gratuites en s'efforçant d'assurer à tous les Canadiens, quels que soient leur revenu, leur lieu de résidence ou leurs capacités physiques, l'accès aux publications sous forme électronique.</p> <p>L'accès du public à ces ressources est essentiel à la promotion des valeurs canadiennes et au développement d'une économie du savoir et d'une société démocratique et équitable.</p>
<p><i>Examiner diverses possibilités de partenariat en rapport avec les collections de documents autochtones et étrangers.</i></p>	<p>On a examiné les besoins en matière de services et de collections multilingues et multiculturels. Le rétablissement d'un rôle de leader pour la Bibliothèque nationale en matière de ressources multilingues et multiculturelles a été approuvé.</p> <p>Lors des consultations, le document de discussion et les recommandations ont été distribués aux bibliothèques publiques et à d'autres parties intéressées.</p> <p>Des postes spécialisés de coordonnateur, Ressources et services autochtones, et de</p>	<p>En développant davantage les ressources multilingues et multiculturelles, la Bibliothèque nationale facilitera l'accès à sa collection et à ses ressources aux Canadiens parlant une langue autre que le français ou l'anglais.</p> <p>La Bibliothèque nationale s'engage auprès des collectivités autochtones en</p>

	<p>coordonnateur, Ressources et services multilingues et multiculturels, ont été créés. Le processus de dotation de ces postes est amorcé.</p> <p>La Bibliothèque nationale a aussi collaboré avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord à la production d'une version numérique des rapports annuels de ce ministère, pour la période de 1864 à 1990.</p>	<p>répondant mieux à leurs besoins et en élaborant avec elles des projets rassembleurs. Les projets existants ont été bien accueillis par ceux qui effectuent des recherches sur les traités, les historiens et les étudiants en histoire autochtone de partout au pays.</p>
<p><i>S'employer plus activement à faire valoir les avantages du don de collections à la Bibliothèque Nationale.</i></p>	<p>En 2001-2002, la Bibliothèque nationale a reçu des dons de livres rares, de documents canadiens et de manuscrits musicaux et littéraires pour une valeur de plus de 1,4 million \$, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à la valeur des dons de l'année précédente.</p> <p>Le conservateur de la Collection Jacob M. Lowy a fait la promotion de dons de documents hébraïques et judaïques dans un effort pour enrichir les fonds de documents canadiens et non canadiens.</p> <p>Le Centre canadien d'échange du livre a encouragé le public et les bibliothèques à donner les livres et les revues dont ils n'ont plus besoin, afin qu'ils soient redistribués dans les bibliothèques canadiennes. Parallèlement, le Centre a remis 30 849 de ces documents à la</p>	<p>La Bibliothèque nationale acquiert et préserve des trésors irremplaçables du patrimoine culturel canadien au profit des générations présentes et futures de chercheurs et d'utilisateurs de la Bibliothèque de partout au Canada.</p> <p>La Collection Jacob M. Lowy et les milliers de livres des collections de la Bibliothèque nationale rédigés en yiddish et en hébreux témoignent de l'expérience des Juifs canadiens, soulignent la place du Canada dans la Diaspora et contribuent à la richesse culturelle de notre pays.</p> <p>Pour le coût de l'expédition, les bibliothèques canadiennes reçoivent</p>

	Bibliothèque nationale afin de combler les manques dans ses collections.	gratuitement des livres et des revues pour leurs clients. Certains livres sont épuisés et d'autres sont des livres de référence coûteux que bien des bibliothèques ne peuvent se permettre d'acheter neufs.
<i>Mettre au point des instruments permettant de mesurer l'exhaustivité des collections de documents canadiens.</i>	<p>Pour créer des instruments lui permettant de mesurer l'exhaustivité de sa collection de documents canadiens, la Bibliothèque nationale a utilisé son expérience précédente de l'échantillonnage et d'autres méthodes servant à mesurer la valeur des fonds documentaires et a consulté Statistique Canada.</p> <p>Des mesures de références ont été établies pour trois secteurs :</p> <p>a) publications spécialisées canadiennes produites en 1998;</p> <p>b) périodiques financés par le Programme d'aide à la publication du ministère du Patrimoine canadien en 1999-2000;</p> <p>c) publications des Associations autochtones canadiennes.</p> <p>Dans ses efforts visant à assurer l'exhaustivité de sa collection de documents canadiens, la Bibliothèque nationale a déterminé les lacunes de ses fonds. Des éditeurs autochtones et d'autres sources ont contribué à enrichir et à promouvoir les ressources et les services autochtones.</p>	<p>Au cours des cinq dernières décennies, la Bibliothèque nationale a assemblé la plus vaste collection au monde de documents publiés au Canada, sur le Canada ou par des Canadiens, afin que les Canadiens puissent se renseigner sur le Canada et la place qu'il occupe dans le monde.</p> <p>La collection nationale s'enrichit de documents autochtones.</p>
<i>Créer, à long terme, des portails regroupant des ressources</i>	En novembre 2001, la Bibliothèque nationale a établi le Programme des ressources et services multiculturels et nommé un coordinateur intérimaire. La	Les bibliothèques publiques desservant des collectivités diversifiées du Canada

<p><i>d'information présentées sur Internet dans le but d'appuyer les collections autochtones et multilingues.</i></p>	<p>priorité du programme a été l'élaboration de ressources numériques et de portails.</p> <p>Afin de faciliter l'accès à ces ressources, la Bibliothèque nationale a commencé à envisager la mise en œuvre de bases de données UNICODE. Il s'agit là d'une première étape dans l'élaboration d'un contenu multilingue pour le Web.</p> <p>La carte du site Web de la BNC sera remaniée afin d'accroître la visibilité des nouvelles ressources.</p>	<p>auront accès à des ressources linguistiques et culturelles variées et pourront offrir de nouveaux services aux clients parlant une langue autre que l'anglais ou le français.</p> <p>Cette initiative viendra enrichir et renouveler le sentiment d'appartenance au Canada, ce qui améliorera la cohésion sociale au pays.</p> <p>Le site Web de la Bibliothèque nationale présentera aux Canadiens de tous âges et de toutes les cultures un contenu plus diversifié et plus englobant, reflétant davantage la diversité, la richesse et la profondeur du patrimoine canadien de l'édition.</p>
<p><i>Élargir les ententes courantes d'échange des acquisitions à l'échelle internationale.</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale du Canada a conclu des ententes d'échange avec plus de 300 institutions au niveau international, dans le but d'obtenir des publications non disponibles dans les réseaux commerciaux habituels.</p>	<p>Les Canadiens ont accès à un fonds documentaire varié qui reflète mieux la diversité de la société canadienne.</p>
<p><i>Obtenir de l'aide et des ressources financières à long terme pour le développement des</i></p>	<p>Un examen approfondi a permis d'établir les besoins en ressources de base pour le développement des collections. Des fonds réservés à l'acquisition, à l'accès et à la</p>	<p>Augmentation, sur une période de trois ans, des ressources financières consacrées aux enregistrements</p>

<p><i>collections auprès de sources variées : Gouvernements fédéral et provinciaux, fondations, ambassades étrangères à Ottawa et dons de particuliers.</i></p>	<p>conservation d'enregistrements sonores canadiens ont été fournis par le Programme canadien de mémoires musicales, un programme ministère du Patrimoine canadien.</p> <p>Les Ami(e)s de la Bibliothèque nationale ont continué de soutenir l'acquisition de matériel précieux pour les collections.</p> <p>Des stratégies de levée de fonds et des programmes culturels ont été élaborés dans le cadre établi par le Conseil de la Collection Jacob M. Lowy. Ces efforts vont permettre l'exploration et l'établissement de nouvelles stratégies destinées à encourager les dons.</p>	<p>sonores canadiens historiques.</p> <p>De précieuses acquisitions enrichissent les collections.</p> <p>Plus grande participation du public au développement de la Collection Lowy et des programmes culturels de la Bibliothèque nationale.</p>
---	---	---

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- Une collection de documents canadiens élargie, comprenant des nouveaux thèmes de collection : cartes imprimées individuellement, publications électroniques fédérales et commerciales et pièces canadiennes publiées à l'étranger.
- Des collections générales et des collections de référence complètes, pour les études comparatives sur les peuples autochtones et les thèmes comme le Nord, les mythes et les croyances, les traditions, les arts et l'artisanat, les conditions sociales et économiques, etc.
- Des collections multilingues enrichies permettant de mieux soutenir des études canadiennes reflétant toute la diversité culturelle du Canada ; direction et coordination de services multilingues proposant des lectures à tous les Canadiens, quels que soient leur âge et leurs antécédents culturels.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

La Bibliothèque nationale du Canada mène ces tâches à bien et a obtenu les résultats escomptés, sauf en ce qui concerne l'augmentation des fonds courants consacrés au développement des collections. Il s'agit d'un défi constant, car le patrimoine canadien de l'édition est très vaste et ne cesse de se développer.

Des discussions avec des éditeurs commerciaux et universitaires ont permis l'ajout de certaines de leurs publications électroniques à la collection nationale.

La Bibliothèque nationale continue d'adopter des mesures efficaces visant à renouveler et à enrichir les collections et à améliorer les services dans le but de faciliter l'accès aux ressources d'information.

<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE : La préservation des publications canadiennes</b>		
<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<i>Évaluer l'état actuel des activités de préservation et de conservation de la Bibliothèque en procédant à une évaluation des besoins.</i>	<p>L'Institut canadien de conservation a effectué une évaluation préliminaire des activités de préservation de la BNC. Cette évaluation a mené à des recommandations de modèles pour la Collection de préservation des documents canadiens, la désacidification des collections imprimées sur du papier acide, certaines activités de conservation et de préservation d'enregistrements sonores, de microformes et de médias magnétiques, le microfilmage et la photocopie à des fins de préservation, la relocalisation, la reliure commerciale et l'entretien des collections. L'évaluation a aussi permis de commencer à dégager les implications en matière de préservation des nouvelles collections numériques.</p> <p>La préservation des publications électroniques nécessite des efforts constants, vastes et complexes et requiert une analyse des recherches et des percées effectuées au pays et ailleurs et des liens de partenariat et de collaboration avec des chercheurs et des bibliothécaires.</p>	<p>Production d'un plan complet destiné à protéger et à préserver le patrimoine canadien de l'édition pour les générations actuelles et futures.</p> <p>Les Canadiens peuvent être assurés que la BNC prend des mesures pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies efficaces de préservation des publications électroniques.</p>
<i>Préparer un plan pluriannuel établissant un programme durable pour les mesures de préservation / conservation, fondé sur les plans de</i>	Les exigences d'un programme durable ont été établies et le partenariat avec les Archives nationales pour le traitement de conservation demeure valide.	Un plus grand nombre de documents d'importance nationale sont

<i>préservation élaborés pour les collections de la BNC.</i>	Cependant, les plans de préservation dépendent largement de la disponibilité d'installations appropriées pour les collections.	conservés pour un accès à long terme.
<i>Produire une analyse de rentabilisation sur les ressources additionnelles nécessaires pour mettre en œuvre le plan de mesures de préservation / conservation.</i>	L'analyse de rentabilisation concernant les ressources additionnelles nécessaires pour mettre en œuvre le plan et la stratégie de préservation a été menée à bien par le Groupe de travail sur la protection et la préservation des collections. Elle a mené à une hausse du financement de base alloué par le Conseil du Trésor (de 1 million \$ par année).	Des mesures ont été prises pour que les ressources additionnelles servent à mettre en œuvre la stratégie de préservation de la BNC. Cependant, cela ne suffira pas à couvrir tous les risques associés à des lacunes majeures dans les installations.
<i>Former des partenariats en matière de recherches et de projets communs, établir un rôle de leadership pour la Bibliothèque nationale quant à la préservation des collections essentielles dans les bibliothèques du Canada.</i>	La Bibliothèque nationale du Canada examine la possibilité d'un projet conjoint dans le domaine de la désacidification massive avec les Archives nationales du Canada et d'autres bibliothèques canadiennes. La Bibliothèque veut promouvoir la formation et le développement des compétences à l'interne en allouant de nouvelles ressources tant attendues au programme de préservation de la Bibliothèque nationale, qui fournit des avis, de l'information et des services de consultation aux bibliothèques canadiennes.	Des collections canadiennes importantes sont préservées.
<i>Effectuer une analyse de rentabilisation sur les ressources additionnelles nécessaires pour</i>	La préservation des collections ne semble pas constituer une priorité pour les bibliothèques canadiennes. Il est nécessaire d'effectuer un	

<p><i>appuyer un programme national de conservation pour les bibliothèques canadiennes.</i></p>	<p>travail de sensibilisation à ce sujet.</p> <p>L'exécution d'une analyse de rentabilisation pour l'obtention des ressources additionnelles nécessaires à l'élaboration d'un programme national de préservation pour les bibliothèques canadiennes a été reportée à l'an prochain.</p>	

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- Installations adéquates et sûres pour les collections
  - Intensification des mesures de conservation des pièces de la collection
- Une stratégie et un plan visant à répondre aux besoins de conservation des autres bibliothèques canadiennes

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

On a entrepris de séparer la Collection de préservation des autres collections en danger. Des projets majeurs visant à identifier et à séparer les documents des Collections de littérature canadienne et d'histoire du Canada ont été menés à bien. Plus de 600 000 pièces ont été re-localisées dans quatre voûtes du Centre de préservation de Gatineau. Ces activités ont été menées avec l'aide et la coopération des Archives nationales. Il s'agit toutefois d'une solution temporaire puisque, à long terme, les Archives nationales auront besoin de tout l'espace du Centre de Préservation de Gatineau pour leurs propres collections.

Entre-temps, des plans sont mis en œuvre pour remplacer les étagères mobiles défectueuses afin de mieux protéger les collections. Ces travaux sont financés par un fonds spécial du Conseil du Trésor.

La Bibliothèque nationale, appuyée par Patrimoine canadien, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Conseil du Trésor du Canada, élabore des plans d'installations à moyen et à long termes afin d'obtenir les installations lui permettant de loger et de préserver ses collections. La priorité ira aux collections les plus précieuses et qui courent le plus grand danger.

<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Satisfaction des clients des services de référence et d'aide à la recherche</b>		
<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<i>Effectuer des études de marché pour déterminer les besoins des clients en matière d'information.</i>	<p>Aucune étude de marché n'a été effectuée en 2001-2002. Cependant, la Bibliothèque a consulté des partenaires sur la création de Référence virtuelle Canada, un programme destiné à améliorer les services de référence par l'utilisation d'un réseau de bibliothèques canadiennes et étrangères.</p> <p>En mars 2002, la Bibliothèque nationale a organisé un sondage conjoint mené auprès des utilisateurs de nos services de généalogie en direct, qui ont été interrogés sur leur utilisation des services, des outils de recherche et d'autres éléments et sur leur degré de satisfaction à cet égard. Ils ont aussi été invités à formuler des idées pour améliorer les services. Les résultats du sondage sont employés pour améliorer les services offerts aux généalogistes et pour mettre en œuvre le Centre canadien de généalogie, projet conjoint de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales.</p>	<p>La Bibliothèque est mieux en mesure de répondre aux besoins de connaissance des Canadiens.</p> <p>De meilleurs services pour les généalogistes.</p>

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- Détermination des besoins des usagers
- Amélioration de la qualité et de la rapidité du service.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

La Bibliothèque nationale est à l'écoute de ses usagers et prend des mesures pour accélérer, étendre et améliorer ses services de référence.

**RÉSULTAT STRATÉGIQUE** : Satisfaction des clients des services de référence et d'aide à la recherche

<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<p><i>La numérisation jouera un rôle clé en introduisant les collections de la Bibliothèque nationale dans les salles de classe, les foyers et les entreprises du pays.</i></p>	<p>Plusieurs nouveaux produits éducatifs Web ont été lancés, dont bon nombre comportent des volets axés sur l'apprentissage continu, les éducateurs et les enfants. Ces nouveaux produits portent sur des sujets comme la Confédération canadienne, les Olympiens canadiens, l'histoire musicale canadienne, la littérature canadienne, les Premiers ministres, l'exploration du Canada et les relations autochtones. La plupart des projets Web comprennent des textes, des images et des documents historiques qui décrivent les grands événements et les personnalités qui ont marqué l'évolution de la nation canadienne. Des ressources éducatives s'adressent particulièrement aux enfants et aux éducateurs.</p> <p>Pour en savoir davantage, consultez notre site Web :</p> <p><a href="http://www.nlc-bnc.ca/music/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/music/index-f.html</a></p> <p><a href="http://www.nlc-bnc.ca/history/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/history/index-f.html</a></p> <p><a href="http://www.nlc-bnc.ca/literature/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/literature/index-f.html</a></p> <p><a href="http://www.nlc-bnc.ca/kids/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/kids/index-f.html</a></p> <p><a href="http://www.nlc-bnc.ca/6/32/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/6/32/index-f.html</a></p> <p><a href="http://www.nlc-bnc.ca/forum/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/forum/index-f.html</a></p>	<p>Les Canadiens peuvent maintenant consulter plus facilement les ressources qui les éclaireront sur l'histoire du pays. Des produits électroniques permettent aux chercheurs de tous âges de consulter les ressources plus approfondies accessibles uniquement par un réseau des bibliothèques du Canada et du monde. Nombre de ces ressources étaient auparavant réservées exclusivement aux chercheurs dans nos locaux.</p> <p>La Bibliothèque nationale du Canada favorise la connaissance et la compréhension de l'histoire du Canada chez les adultes et les jeunes.</p>

<p><i>La BNC profitera des occasions qu'offre le gouvernement – Gouvernement en direct, RéseauBiblio, Collections numériques, Site du Canada – d'axer ses services sur les besoins de connaissances des Canadiens à des fins de divertissement, d'éducation, d'emploi et d'apprentissage continu.</i></p>	<p>Le Service des nouveaux livres pour les Canadiens, sous-ensemble de la base de données AMICUS, qui en était à sa dernière phase de mise en œuvre, a été inauguré le 23 avril 2002 (Journée du livre du Canada).</p> <p>(Voir <a href="http://www.nlc-bnc.ca/7/4/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/7/4/index-f.html</a>)</p> <p>Le projet expérimental Livres électroniques, a été mené à bien en janvier 2002. Ce projet consacré aux ressources électroniques examine les processus et les méthodologies associés à l'acquisition et à la consultation de livres électroniques.</p> <p>Le personnel de la BNC a participé activement à diverses activités interministérielles, avec le Groupe de travail sur la gestion de l'information du Conseil du Trésor, le Groupe de travail sur les métadonnées de Gouvernement en direct, Patrimoine canadien et GovNET 2003. On a analysé les compétences du personnel. Le savoir-faire du personnel de la BNC dans ce domaine est reconnu et apprécié.</p> <p>Des activités conjointes se sont poursuivies avec le Programme des services de dépôt (Communication Canada):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Service de localisation des publications fédérales permettra aux clients de consulter les publications gouvernementales dans AMICUS.</li> <li>- L'étude sur les solutions permanentes pour les publications électroniques du gouvernement fédéral sur Internet (intitulée <i>Localisateurs permanents pour les publications du gouvernement</i>) a été terminée</li> </ul>	<p>Le Service des nouveaux livres offre un accès facile et efficace aux documents électroniques et vient en aide au secteur canadien de l'édition.</p> <p>Aucun effort n'est épargné pour répondre aux besoins variés des Canadiens en matière d'information en mettant à leur disposition les plus récentes ressources électroniques.</p> <p>Nos compétences et notre savoir-faire sont mis en évidence et les besoins de nos clients sont représentés dans l'ensemble du gouvernement</p> <p>Les Canadiens ont accès aux fonds de la BNC et d'autres bibliothèques réunies en réseau.</p> <p>La clientèle obtient une information exacte par des moyens faciles, gratuits, efficaces et rapides.</p>
---	--	--

	<p>en mars 2002.</p> <p>- Des améliorations ont été apportées au service Information sur le Canada par matière.</p> <p>Des services de référence et de recherche ont été offerts en anglais, en français et en hébreux ainsi qu'en yiddish, au profit de la collectivité hassidique canadienne. Des expositions, des tournées et des séminaires ont permis de faciliter l'accès d'une clientèle diversifiée aux points de vue de l'âge, de l'appartenance religieuse et des antécédents culturels.</p> <p>Une clientèle diversifiée du Canada et de l'étranger intéressée par les études canadiennes reçoit des services de référence et de recherche en anglais et en français.</p>	<p>Un groupe vaste et diversifié de la société canadienne utilise les services et les collections qui lui sont offerts.</p>

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- La Bibliothèque nationale du Canada offrira un plus vaste ensemble de services axés sur le client, fondés sur une collection nationale bien structurée et accessible.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

La Bibliothèque nationale du Canada est une organisation moderne, axée sur le client, qui s'efforce d'équilibrer ses ressources afin de développer sa collection tout en améliorant et en développant les services offerts à sa clientèle habituelle, les bibliothèques canadiennes et, de plus en plus, à des citoyens canadiens de tous âges et horizons culturels, qui sollicitent directement l'aide de la Bibliothèque.

La Bibliothèque nationale continue de développer ses services Web en élaborant et en utilisant des systèmes informatiques plus puissants et en bénéficiant de l'apport de gestionnaires, de professionnels et de techniciens dévoués et hautement qualifiés, qui ont à cœur les intérêts de la Bibliothèque nationale.

<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Expositions et activités publiques</b>		
<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<i>Obtenir du soutien pour l'élaboration d'un plan d'exposition exhaustif ainsi que les ressources, la main-d'œuvre et l'expertise appropriées en vue de la réalisation de projets d'expositions présentés par les spécialistes de la Bibliothèque Nationale.</i>	Des fonds internes ont été réaffectés afin d'appuyer un modeste programme d'expositions itinérantes.	Les Canadiens d'en dehors de la Région de la Capitale nationale ont eu accès à une exposition de la Bibliothèque nationale.
<i>Enrichir le réseau de personnes ressources au sein du gouvernement fédéral, ce qui se traduira par une coordination plus efficace des collections et services auprès des bibliothèques fédérales.</i>	<p>Le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, qui relève de la Bibliothèque nationale, a amorcé un processus de renouvellement. Le Conseil révisé ses règlements afin de s'ouvrir à l'ensemble des bibliothèques du gouvernement et des bibliothécaires des institutions fédérales, qu'ils œuvrent ou non à l'intérieur d'une bibliothèque de type traditionnel ou dans d'autres domaines qui sollicitent leurs compétences en gestion de l'information.</p> <p>La BNC soutient les équipes d'intervention du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral dans leur efforts constants pour améliorer l'accès à l'information relative au gouvernement fédéral, surtout celle qui est publiée sur les sites Web, et offrir aux employés de l'État un accès fluide à des sources d'information de qualité à partir d'un ordinateur personnel. Il est nécessaire d'obtenir les meilleurs</p>	<p>Les bibliothèques et les bibliothécaires du gouvernement fédéral jouent un rôle de premier plan dans la diffusion des publications fédérales auprès des citoyens et sont essentiels pour permettre aux fonctionnaires de fonder les décisions, les politiques et les programmes sur une information exacte et à jour.</p> <p>Livraison de</p>

	<p>efforts des différentes bibliothèques du gouvernement fédéral pour mener à bien ces activités tout en s'appuyant sur les projets interministériels en cours pour mettre en œuvre de nouveaux projets.</p> <p>La BNC est le lieu de discussion sur le changement au sein des bibliothèques du gouvernement fédéral. Forte de son rôle de leadership, la Bibliothèque a fait des exposés sur les bibliothèques fédérales aux intervenants du secteur de la gestion de l'information, a contribué à un document de travail de la Table ronde sur les services internes du Centre canadien de gestion et a dirigé des discussions avec les bibliothécaires des institutions fédérales sur le rôle et la place qu'ils occupent dans la gestion de l'information.</p> <p>De plus, la BNC représente le groupe des bibliothèques fédérales dans le processus d'élaboration de compétences conjointes pour les groupes œuvrant en gestion de l'information. Ces compétences constitueront le point de référence pour le recrutement, la sélection, le perfectionnement et la conservation du personnel de gestion de l'information au gouvernement fédéral.</p>	<p>services d'information efficaces pour les citoyens et pour un gouvernement efficace.</p> <p>Établissement d'un réseau électronique de bibliothèques dans tout le pays.</p> <p>Création de nouvelles connaissances, composante essentielle d'une infrastructure novatrice du savoir au Canada.</p>
<p><i>Promouvoir les activités et les services de diffusion externe de la Bibliothèque nationale, aux niveaux local et national, par le truchement des relations avec les médias, de création de site Web et de participation à des</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale a organisé de nombreux événements médiatiques autour d'activités menées par l'Administrateur général et a pu ainsi attirer l'attention des médias et du public sur la Bibliothèque.</p> <p>Deux grandes expositions (<i>Oscar Peterson : Une sensation jazz</i> et <i>L'Odyssée d'Évangeline</i>) et six expositions de moindre envergure ont été présentées à la Bibliothèque nationale et ailleurs, tout comme des montages destinés à rendre hommage à des créateurs canadiens décédés.</p>	<p>La Bibliothèque nationale du Canada est reconnue comme une institution moderne et dynamique, fière de son leadership et toujours désireuse de fonder des partenariats en vue de créer des programmes et des</p>

<p><i>conférences d'importance.</i></p>	<p>De plus, la Bibliothèque a présenté des conférences et des séminaires publics.</p> <p>La Bibliothèque nationale a commencé à préparer les festivités qui marqueront son 50<sup>e</sup> anniversaire, en 2003.</p> <p>La présentation d'ateliers lors d'événements tels que l'assemblée de l'Association d'études canadiennes et les conférences annuelles des bibliothèques ainsi que la participation à divers Salons du livre font connaître les services de la Bibliothèque nationale à des auditoires diversifiés, comme les éducateurs et le grand public.</p> <p>Le lecteur trouvera des détails sur les activités publiques de la Bibliothèque dans les <i>Mises à jour semestrielles</i> publiées à l'automne 2001 et au printemps 2002 (voir <a href="http://www.nlc-bnc.ca/10/5/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/10/5/index-f.html</a>).</p>	<p>services novateurs.</p> <p>L'opinion de la population et ses besoins en information sont pris en compte.</p> <p>Les Canadiens profitent de collections et de services améliorés et peuvent mieux comprendre et apprécier leur patrimoine de l'édition sous toutes ses formes. La Bibliothèque s'efforce aussi d'enrichir ses collections pour les Canadiens incapables de lire les imprimés.</p> <p>Les Canadiens sont mieux en mesure d'apprécier le caractère unique, la richesse et la diversité de leur patrimoine, fondement de leur culture. Cela est particulièrement important dans le contexte d'une mondialisation croissante de toutes les sphères culturelles.</p>

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- La Bibliothèque nationale du Canada rejoint une nouvelle clientèle parmi les Canadien(ne)s et entretient des liens avec le réseau des bibliothèques canadiennes.
- La Bibliothèque nationale est connue, comprise et appuyée au sein du gouvernement.
- Le savoir-faire de la Bibliothèque est reconnu et utilisé, surtout par le secteur privé.
- La Bibliothèque nationale est reconnue comme la voie d'accès à une information fiable sur le Canada, les Canadiens et leur culture.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

La Bibliothèque nationale jouit d'un plus grand rayonnement parmi la population canadienne et occupe une place de premier plan parmi les grandes institutions culturelles canadiennes.

Reconnue dans le monde pour son savoir-faire en services informatisés, toujours à l'affût de partenariats novateurs et de programmes de collaboration avec d'autres institutions de premier plan, la Bibliothèque nationale est fidèle à son mandat international.

**RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Accès universel et équitable aux ressources de bibliothèques collectives de la nation**

<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<p><i>La Bibliothèque nationale va s'associer avec d'autres bibliothèques pour fournir des services d'information aux Canadien(ne)s – bibliographie, référence, consultation, conseils, licences, prêt, livraison de documents, animation culturelle et autres, au besoin. Le Service de référence coopératif et numérique du Canada est un exemple de ces services.</i></p>	<p>Des progrès importants ont été accomplis dans l'élaboration, la mise à l'essai et l'établissement de Référence virtuelle Canada (RVC), une composante de l'ancien Service de référence coopératif et numérique du Canada.</p> <p>Référence virtuelle Canada sera un réseau virtuel national de bibliothèques canadiennes offrant des services de référence destinés à aider le public et les bibliothèques à trouver l'information recherchée.</p> <p>La Bibliothèque a continué de collaborer avec des bibliothèques canadiennes et étrangères afin d'offrir un service de qualité supérieure aux Canadiens. En outre, le Programme des services de dépôt de Communication Canada et Patrimoine Canada continuent de soutenir une partie des travaux d'élaboration de RVC.</p> <p>Des employés de la BNC ont participé à l'élaboration de la Stratégie Gouvernement en direct de Patrimoine canadien.</p> <p>La Bibliothèque nationale a collaboré avec bien d'autres organismes fédéraux, établissements d'enseignement et institutions publiques à l'élaboration de produits électroniques à grande échelle. Ces partenaires sont, notamment, le Musée canadien de la science et de la technologie, le Musée canadien des civilisations, le Centre d'information sur les sciences de la Terre, RNCAN, Affaires indiennes et du Nord Canada, les Archives nationales du Canada, la bibliothèque et les archives Glenbow, le Musée de la Nouvelle-Écosse, la Bibliothèque de ressources provinciales, le Centre des arts et de la culture, St. John, Terre-Neuve, le Dépôt central des</p>	<p>Un service et des ressources de référence électronique documentés, témoins de l'expérience canadienne, sont offerts à l'échelle mondiale, 24 heures par jour, sept jours sur sept, dans les deux langues officielles</p> <p>Le fait que le savoir-faire et les connaissances de la Bibliothèque nationale aient été pris en compte lors de l'élaboration de la stratégie culturelle de Patrimoine canadien garantit que les besoins d'information de nos clients seront satisfaits.</p> <p>Le coût de production des ressources pour les Canadiens est moindre puisqu'il est réparti parmi</p>

	<p>archives publiques de l'Île-du-Prince-Édouard, la bibliothèque de l'Université Simon Fraser, la Bibliothèque publique de Toronto, l'Université de Montréal, l'Université de Toronto, le Centre de musique canadienne et la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (la SOCAN administre les droits d'auteur de ses membres – compositeurs, paroliers, auteurs-interprètes et éditeurs – et ceux des sociétés internationales affiliées, en délivrant des licences pour l'utilisation de leur travail au Canada).</p> <p>La Division du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale a reçu plus de 75 000 demandes de livres, d'articles de revue, de publications gouvernementales et d'autres documents de la part des clients. La Bibliothèque nationale a pu fournir le document demandé dans 50 % des cas ou le localiser dans une autre bibliothèque et fournir la référence dans 40 % des cas, ce qui représente un taux de satisfaction de 90 %.</p> <p>Ce taux de satisfaction est très bon compte tenu du fait que les prêts inter-bibliothèques dépendent de multiples facteurs qui sont hors de notre contrôle direct. Il existe plusieurs raisons expliquant pourquoi, dans 10% des cas, nous ne pouvons répondre à une demande. En voici quelques exemples : le livre ou l'article recherché peut ne pas correspondre aux paramètres de nos collections; aucune bibliothèque faisant partie de notre réseau n'a cet article ou ne veut pas le prêter car c'est une édition rare, limitée ou fragile; l'article n'a pas été répertorié dans les bases de données bibliographiques usuelles, etc.</p>	<p>les partenaires. De plus, le travail de numérisation n'est pas dédoublé parmi les institutions partenaires.</p> <p>La Bibliothèque nationale met ses collections à la portée de tous les Canadiens par le biais des bibliothèques locales et fournit des services de localisation de publications au Canada et à l'étranger.</p> <p>Les Canadiens accèdent plus facilement aux ressources d'information des bibliothèques canadiennes.</p>

<p><i>La Bibliothèque vérifiera l'efficacité de ses partenariats et de sa participation à des associations, groupes et consortiums existants.</i></p>	<p>La Bibliothèque a revu sa participation et son soutien à diverses organisations et associations nationales et internationales.</p>	<p>Meilleure utilisation des ressources de la Bibliothèque, en conformité avec ses priorités stratégiques.</p>
<p><i>Les Canadiennes et les Canadiens auront le choix d'accéder à la Bibliothèque nationale du Canada directement ou par le biais d'une bibliothèque locale ou communautaire, faisant partie d'un réseau national de bibliothèques dynamique et revivifié.</i></p>	<p>On peut consulter le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada (<a href="http://www.nlc-bnc.ca">http://www.nlc-bnc.ca</a>) 24 heures par jour, 7 jours sur 7.</p> <p>Le nombre de consultations satisfaites au site de la BNC a dépassé les 80 millions pour une année de service.</p> <p>Référence virtuelle Canada et le Service des prêts entre bibliothèques offrent des services efficaces grâce à un réseau électronique regroupant des bibliothèques de partout au pays.</p>	<p>Les ressources et les services de la Bibliothèque nationale sont offerts sur place, à Ottawa, et par voie électronique dans tout le pays. La BNC répond aux demandes verbales ou écrites, par le Web et au téléphone.</p>
<p><i>La Bibliothèque nationale élaborera un plan de gestion de l'information / technologie de l'information (GI / TI) fidèle au programme du gouvernement dans les domaines tels que l'accès des citoyens aux services du gouvernement, l'alphabétisation, l'apprentissage</i></p>	<p>Du personnel de la BNC a participé aux travaux du projet Gouvernement en direct (GED) sur les thésaurus, l'application des métadonnées aux pages Web, les outils de gestion des métadonnées et la formation. Mentionnons entre autres la contribution aux travaux portant sur les normes 39.1 et 39.2 des Normes de l'information et de la technologie du Conseil du Trésor (NCTTI). (Voir <a href="http://www.cio-dpi.gc.ca/its-nit/standards/tbits39/crit391_f.asp">http://www.cio-dpi.gc.ca/its-nit/standards/tbits39/crit391_f.asp</a>).</p> <p>À l'automne 2001, des employés de la BNC ont élaboré une page Web sur les Thésaurus et les vocabulaires sélectionnés canadiens, destinée à aider les ministères du gouvernement du Canada</p>	<p>L'accès à l'information sera beaucoup amélioré pour trente millions de Canadiens.</p> <p>Les produits et les services de la Bibliothèque nationale seront plus visibles pour les Canadiens.</p>

<p><i>continu, l'innovation, l'accès aux ressources de savoir pour les jeunes et l'amélioration de l'accès à l'information pour les personnes incapables de lire les imprimés.</i></p> <p><i>La Bibliothèque nationale a créé un Conseil sur l'accès pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés; ce Conseil est chargé de préparer une stratégie et un plan pour la mise en œuvre des recommandations du rapport Une promesse à respecter : Rapport du Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés.</i></p>	<p>à gérer les métadonnées. En mars 2002, on a produit une étude (<i>Des localisateurs permanents pour les publications du gouvernement</i>) sur les solutions permanentes à apporter à la localisation des publications électroniques du gouvernement fédéral, commandée par le Programme des services de dépôt (Communication Canada) et la Bibliothèque nationale.</p> <p>La Bibliothèque a été nommée Registraire officiel des Thésaurus et des vocabulaires sélectionnés utilisés pour la création de métadonnées au gouvernement fédéral.</p> <p>La Bibliothèque coordonne un plan de mise en œuvre des métadonnées qui en rendra les ressources plus accessibles par la passerelle Internet du gouvernement du Canada.</p> <p>La BNC évalue constamment l'utilité et l'accessibilité de son site Web. Elle prend les mesures nécessaires pour garantir le respect des lignes directrices en matière d'accessibilité.</p>	<p>La BNC tient compte des besoins des Canadiens incapables de lire les imprimés : le site Web et tous les autres services d'information de la Bibliothèque nationale sont accessibles aux personnes atteintes d'une déficience visuelle.</p>
<p><i>La Bibliothèque nationale du Canada jouera un rôle de premier</i></p>	<p>Le personnel de la BNC a poursuivi son importante contribution à l'élaboration et à la planification du portail culturel de Patrimoine canadien.</p>	<p>Accès facile et continu aux collections et aux services</p>

<p><i>plan dans la création d'un portail donnant accès aux collections et aux services des institutions culturelles de tout le pays.</i></p>	<p>La BNC donne des avis et des conseils spécialisés sur l'accessibilité par sujet aux ressources du portail. On poursuit également l'élaboration d'un lien entre le portail culturel et le service Référence virtuelle Canada, qui se trouve sur le site Web de la Bibliothèque nationale.</p>	<p>des établissements culturels canadiens</p>
<p><i>La Bibliothèque nationale élaborera un système d'accès aux fonds des Archives nationales du Canada.</i></p>	<p>Dans le cadre de ce projet, en 2001-2002, la BNC a défini les exigences d'utilisation et les besoins techniques, produit un modèle de données logiques puis, à partir de ces éléments, a entrepris la phase de conception. La phase de mise en œuvre débutera en 2002-2003. Le projet devrait se terminer en mai 2003.</p>	<p>Aider les Canadiens à mieux connaître la collection des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.</p>
<p><i>La Bibliothèque prendra l'initiative dans les questions de convergence, d'interopérabilité et de conservation discutées dans le cadre de l'Initiative de patrimoine culturel numérique.</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale continue de travailler, avec des partenaires appropriés, sur les questions d'interopérabilité et de préservation et elle fait des progrès.</p>	<p>Les Canadiens profiteront des avantages offerts par les systèmes interopérables des bibliothèques canadiennes.</p>
<p><i>Il y aura plus de choix pour les utilisateurs des bibliothèques canadiennes et une suite plus vaste et plus intégrée de services de bout en bout offerts à la clientèle par l'entremise des bibliothèques canadiennes.</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale a dirigé une équipe internationale d'experts chargé de rédiger la deuxième version du Profil bath : <i>Spécification Z39.50 internationale pour les applications en bibliothèque et la recherche de ressources</i>. Cette norme signifie que les citoyens canadiens pourront consulter rapidement et facilement, en une seule recherche, les catalogues des bibliothèques du monde entier qui auront adopté cette norme.</p> <p>La Bibliothèque nationale dirige le projet <a href="mailto:Sm@rtLibrary">Sm@rtLibrary</a>, voué à la création d'une bibliothèque virtuelle pour les citoyens de la</p>	<p>Les Canadiens peuvent trouver et consulter une plus grande variété de ressources d'information de qualité provenant d'un grand nombre de bibliothèques au pays.</p>

	<p>Région de la Capitale nationale. (Voir <a href="http://www.smartcapital.ca/smartlibrary.html">http://www.smartcapital.ca/smartlibrary.html</a>)</p> <p>Ce projet est rendu possible par la collaboration du programme « Brancher les Canadiens » d'Industrie Canada, qui versera 4,5 millions \$ au cours d'une période de trois ans pour l'élaboration de 12 services en ligne, dont le site Démonstration et une passerelle vers les services de SmartCapital.</p> <p>On a choisi le logiciel du portail qui, au départ, permettra l'accès aux catalogues de la Bibliothèque publique d'Ottawa, de l'Université d'Ottawa, de l'Université Carleton, de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) et de la Bibliothèque nationale du Canada.</p>	
<i>Évaluer, en collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, les conséquences de l'activité des bibliothèques canadiennes sur la vie des citoyens.</i>	L'exécution de ce projet a été remise à plus tard.	
<i>En s'appuyant sur le Programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes, effectuer une analyse de rentabilisation qui permettra de créer un profil statistique des bibliothèques au Canada.</i>	<p>La Bibliothèque nationale a publié un profil des écoles et des bibliothèques scolaires, commandité par Statistique Canada. Le personnel de la BNC travaille avec le milieu des bibliothèques scolaires à l'élaboration d'une vision et de normes pour les programmes des bibliothèques scolaires au Canada.</p> <p>Des données statistiques ont été recueillies auprès de bibliothèques de toutes sortes (à l'exception des bibliothèques scolaires) de tout le pays pour l'année 1999. On a analysé ces données afin de créer un profil des bibliothèques canadiennes, qui comprend entre autres une ligne du temps de 1994 à 1999. Ces mesures</p>	<p>Les bibliothèques sont un élément essentiel d'une société fondée sur le savoir. Comme les ressources disponibles sur le Web ont besoin de compléments, les bibliothèques demeurent des</p>

	s'inscrivent dans les activités de soutien continu de la BNC au Programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes. (Voir <a href="http://www.nlc-bnc.ca/8/3/r3-203-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/8/3/r3-203-f.html</a> )	institutions de premier plan dans la diffusion de l'information aux Canadiens.

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- Les Canadiens pourront bénéficier d'un accès aux services de la Bibliothèque du Canada et à l'information sur les collections détenues par les institutions publiques du Canada, grâce à un renforcement des partenariats et à l'utilisation d'une technologie novatrice. La Bibliothèque examinera les moyens qu'elle déploie pour former des partenariats et soutenir ses initiatives.
- La Bibliothèque nationale du Canada collaborera avec d'autres bibliothèques, des musées et des archives afin d'offrir aux Canadien(ne)s des services d'information et des connaissances dignes de foi et de haute qualité.
- La Bibliothèque offrira, en temps opportun, des services de bibliothèque et d'information pertinents, adaptés aux besoins des citoyens.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

La Bibliothèque nationale du Canada a poursuivi ses efforts pour améliorer ses services et en créer d'autres, en utilisant les technologies d'information et de communication les plus efficaces et en offrant des services de haute qualité dans les deux langues officielles.

La Bibliothèque nationale étend ses liens de collaboration avec d'autres bibliothèques, des musées, des archives ainsi que des institutions et associations vouées à la culture et à l'enseignement.

Les Canadiens profitent de sources d'information plus vastes et plus diversifiées.

**RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Approche intégrée de la gestion des ressources documentaires fédérales**

<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<p><i>La Bibliothèque nationale du Canada offrira diverses occasions de formation et de perfectionnement liées à la gestion de l'information / la technologie de l'information au sein du gouvernement à l'intention des membres du milieu des bibliothèques fédérales.</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale a offert des cours en préparation d'études de rentabilisation et d'analyse des besoins à l'ensemble des bibliothèques du gouvernement fédéral. Elle a aussi organisé un séminaire sur la gestion de l'information qui était destiné à tous les gestionnaires de l'information du gouvernement fédéral. Le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral a formé trois équipes d'intervention et les a chargées de mener des projets interministériels afin d'assurer le développement collectif du secteur. La participation à ces équipes a ouvert des possibilités de perfectionnement aux membres du milieu des bibliothèques.</p>	<p>La Bibliothèque nationale transmet ses connaissances et son savoir-faire à d'autres institutions.</p>
<p><i>La Bibliothèque nationale du Canada contribuera à l'examen de la politique et au Programme de gestion des renseignements détenus par le gouvernement.</i></p>	<p>La Bibliothèque a largement contribué au processus de révision et d'examen des politiques et du programme de Gestion des renseignements détenus par le gouvernement (GRDG). Les ministères et organismes du gouvernement étant tenus de déposer leurs publications, la Bibliothèque est en mesure d'acquérir les publications du gouvernement et de les rendre accessibles au public canadien. L'année dernière, la priorité a été d'augmenter considérablement le nombre d'acquisitions de publications gouvernementales sous forme électronique et de continuer à fournir des descriptions des publications gouvernementales sous toutes les formes et à en permettre l'accès.</p> <p>La Bibliothèque a aussi analysé l'application de la politique de GRDG par différents ministères et organismes fédéraux.</p>	<p>En consultant la base de données nationale, AMICUS, les Canadiens ont accès à la plus récente information détenue par le gouvernement fédéral sous toutes les formes.</p> <p>Le gouvernement est mieux en mesure d'évaluer comment les ministères et les organismes gèrent</p>

		leurs ressources documentaires publiées et en facilite ainsi l'accès pour les Canadiens.
<i>La Bibliothèque contribuera à un examen et à une évaluation des conditions nécessaires pour transformer les services offerts par les bibliothèques fédérales aux citoyens et aux fonctionnaires fédéraux.</i>	La Bibliothèque nationale appuie le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral dans l'examen des modèles pouvant assurer une prestation optimale des services par les bibliothèques du gouvernement fédéral. Des ministères et organismes fédéraux qui ont entrepris l'examen de leurs services de bibliothèque ont eu recours aux conseils et aux avis de la BNC.	Les Canadiens profiteront de meilleurs services de bibliothèque au gouvernement fédéral.

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- Les Canadiens jouiront d'une meilleure gestion de l'information concernant les publications et les services du gouvernement.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

Les Canadiens reçoivent de meilleurs services de la Bibliothèque nationale : ils peuvent utiliser plus rapidement et plus facilement des ressources d'information diversifiées, accessibles sous différentes formes (livres, revues, enregistrements magnétiques, disques, disques compacts et vidéos). Ils peuvent consulter le site Web en tout temps. Des moteurs de recherche plus puissants et plus rapides leur permettent de trouver beaucoup plus de ressources qu'il y a quelques années. Les systèmes d'ordinateurs et les bases de données sont toujours plus puissants et interopérables.

Puisque le Canada est l'un des pays les plus branchés au monde, les Canadiens profitent déjà d'une meilleure connectivité. Au cours des prochaines années, les systèmes à hauts débits et les technologies sans fil vont accélérer les services et en créer de nouveaux.

**RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients**

<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<p><i>La Bibliothèque portera une attention toute particulière aux besoins des jeunes Canadien(ne)s en matière d'information ainsi qu'à ceux et celles dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale a produit plusieurs projets d'information numérique destinés aux jeunes. Plusieurs sites proposent des composantes éducatives harmonisées aux programmes de cours, notamment <i>Confédération canadienne</i>, <i>Page par page</i>, <i>Passages</i> et <i>Femmes à l'honneur</i>.</p> <p>(Voir la Bibliothèque numérique du Canada aux adresses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="http://www.nlc-bnc.ca/music/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/music/index-f.html</a></li> <li>- <a href="http://www.nlc-bnc.ca/history/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/history/index-f.html</a></li> <li>- <a href="http://www.nlc-bnc.ca/literature/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/literature/index-f.html</a></li> </ul> <p>et la Page des enfants à <a href="http://www.nlc-bnc.ca/kids/index-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/kids/index-f.html</a>)</p> <p>En novembre 2001, la BNC a créé le Programme des ressources et services multiculturels, destiné à fournir des ressources complètes en ligne et à renforcer la collection multilingue.</p>	<p>Les jeunes Canadiens connaîtront mieux la culture canadienne.</p> <p>À mesure qu'il évoluera, le Programme permettra de mieux servir les Canadiens dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français.</p>
<p><i>La Bibliothèque accélérera la mise en œuvre de l'infrastructure technologique nécessaire pour afficher et manipuler de</i></p>	<p>En 2001-2002, le Service des technologies de l'information a amorcé un processus de planification, de définition des besoins des usagers et de conception d'une approche progressive débutant par des applications Web, pour ensuite améliorer le soutien de ces applications et, enfin, adapter AMICUS (système bibliographique de la BNC) au</p>	<p>La Bibliothèque sera mieux en mesure de répondre aux besoins des clients utilisant une langue autre que l'anglais ou le français.</p>

<p><i>l'information dans un alphabet autre que romain.</i></p>	<p>système UNICODE, qui affecte un numéro unique à chaque caractère, sans égard à la plate-forme, au programme ou à la langue.</p> <p>La Bibliothèque prévoit créer une version Web pilote d'un dictionnaire naskapi-français-anglais en utilisant UNICODE.</p>	<p>C'est un point de départ pour d'autres projets d'information numérique exigeant un jeu étendu de caractères.</p>
<p><i>La Bibliothèque appuiera l'élaboration de technologies, de services et de ressources visant à améliorer l'accès à l'information pour les citoyens incapables de lire les imprimés ou souffrant d'une déficience de la perception ou d'un autre handicap.</i></p>	<p>Le Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiens incapables de lire les imprimés a accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiens incapables de lire les imprimés. (Voir <a href="http://www.nlc-bnc.ca/accessinfo/s36-120-f.html">http://www.nlc-bnc.ca/accessinfo/s36-120-f.html</a>).</p> <p>Des liens ont été établis avec les ministères intervenant dans les questions concernant les personnes handicapées. On a entrepris des discussions dans le contexte de la réforme du droit d'auteur et examiné la possibilité de créer un centre de textes électroniques pour les producteurs de documents en formats de substitution. La Bibliothèque a établi un plan destiné à définir les besoins pour l'établissement de ce centre.</p> <p>La Bibliothèque a entrepris de négocier l'obtention d'une licence pour l'établissement d'un site canadien de <i>Recordings for the Blind and Dyslexic</i>. Le Conseil s'est assuré que le <i>Guide à l'intention des gestionnaires pour la production des documents en formats alternatifs et / ou substitués</i> sera adopté dans le cadre de la Politique des communications du gouvernement du Canada.</p>	<p>Les Canadiens incapables de lire les imprimés ont l'assurance que des mesures sont prises pour améliorer les services afin de mieux répondre à leurs besoins.</p>

	<p>La Bibliothèque a organisé un atelier de mise en commun des ressources afin d'élaborer une vue d'ensemble des besoins des personnes incapables de lire les imprimés. Des séances d'information sur les besoins et les droits des Canadiens incapables de lire les imprimés ont été tenues dans plusieurs villes, dans le contexte des mesures visant à sensibiliser les fournisseurs d'information à leur obligation de servir ce groupe et d'offrir de l'aide quant aux ressources et aux techniques disponibles pour mieux le servir.</p>	
--	--	--

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- La Bibliothèque nationale se chargera de préparer la réponse fédérale aux recommandations du Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiens incapables de lire les imprimés.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

La Bibliothèque nationale du Canada a joué un rôle de leadership dans les efforts visant à améliorer les services et les ressources destinés aux Canadiens incapables de lire les imprimés. Dans cette entreprise, la Bibliothèque peut compter sur l'aide et la coopération du Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiens incapables de lire les imprimés.

Le lecteur trouvera une liste détaillée des réalisations accomplies à ce chapitre entre février 2001 et décembre 2001 à l'adresse Web suivante : <http://www.nlc-bnc.ca/accessinfo/s36-121-f.html>.

On peut consulter le plan de travail à <http://www.nlc-bnc.ca/accessinfo/s36-125-f.html>

<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Aptitude du personnel à gérer l'information et à offrir des services de qualité dans un milieu qui évolue rapidement</b>		
<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<i>Recruter du personnel compétent en langues d'origine autres que le français et l'anglais.</i>	La nécessité de renforcer les capacités a été reconnue dans la planification d'une nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines pour la Bibliothèque.	Amélioration des services et de l'accès aux publications dans les langues d'origine.
<i>Doter des postes professionnels dans les affaires publiques, le marketing et les relations avec les médias.</i>	La Bibliothèque a doté un poste de relations avec les médias, comportant des responsabilités additionnelles en matière de relations avec les gouvernements.	Meilleures relations avec les médias et les organismes gouvernementaux.
<i>Définir une stratégie conjointe pour les partenariats de la Bibliothèque nationale.</i>	Une stratégie générale pour les partenariats reste à élaborer. Cependant, on a stimulé les partenariats notamment dans les domaines des programmes publics et du marketing avec des partenaires nouveaux ou existants comme le Groupe Gale, <i>Independent Booksellers</i> , Communication Jeunesse, le Festival international des auteurs d'Ottawa, l'ambassade de Belgique et l'Association canadienne des journaux.	Maximiser l'utilisation de ressources limitées et du savoir-faire est une condition essentielle à l'amélioration des services.

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- Un effectif qui reflète la diversité de la société canadienne et qui possède les compétences nécessaires pour fournir des services de bibliothèque dans l'environnement numérique en réseau qui est celui du 21<sup>e</sup> siècle.

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

Des premières mesures ont été prises pour s'assurer que le personnel de la Bibliothèque reflète la diversité canadienne, mais il faudra continuer ce travail.

<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE : Une infrastructure adaptée à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque</b>		
<b>Priorité 2001-2002</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Avantages pour les Canadiens</b>
<i>Informar les parties intéressées des problèmes d'entreposage que connaît la Bibliothèque et des dangers qui menacent certaines collections.</i>	Des parlementaires, des cadres supérieurs du gouvernement, le milieu des bibliothèques canadiennes et des citoyens se sont grandement intéressés aux difficultés constantes de la Bibliothèque en ce qui concerne les installations abritant ses collections.	Un nombre toujours plus grand de Canadiens sont intéressés à ce que la Bibliothèque trouve une solution à ce problème urgent.
<i>Élaborer des plans stratégiques pour répondre aux exigences à court et à long termes en matière d'aménagement.</i>	La planification à long terme des besoins en installations se poursuit en collaboration avec les Archives nationales. Un ensemble de mesures ont été prises pour répondre aux besoins à court terme. Par exemple, avec l'aide de Patrimoine canadien et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, un processus de planification est en marche afin d'assurer une meilleure préservation des journaux.	La nécessité de disposer de conditions ambiantes sûres pour les collections sera satisfaite.
<i>Trouver des solutions pour les collections qui posent problème et pour les collections en péril.</i>	En 2001-2002, 8 incidents majeurs se sont produits, endommageant 1 604 pièces de collection. Le Conseil du Trésor a reconnu l'urgence de la situation en accordant des fonds spéciaux qui ont été utilisés à des fins préventives dans le but de mieux protéger les collections.	Des mesures de rechange sont prises pour réduire les dommages infligés aux collections.
<i>Déplacer des pièces de la Collection de préservation de documents canadiens dans un endroit sûr.</i>	Plus de 600 000 pièces de la Collection de préservation (moins de la moitié de la collection) ont été déplacées d'urgence mais temporairement dans le Centre de préservation de Gatineau, propriété des Archives nationales. Ces pièces ont été mises à l'abri avec l'aide financière du Conseil du Trésor.	Une partie considérable d'une collection nationale importante a été mise à l'abri.

<p><i>Conserver à part tous les exemplaires de la Collection de préservation et les entreposer séparément de la Collection de service.</i></p>	<p>Un fonds unique spécial du Conseil du Trésor a permis à la Bibliothèque de conserver dans un endroit distinct des exemplaires de pièces des Collections de préservation en littérature et en histoire canadiennes. Le processus demande beaucoup de main-d'œuvre et s'avère plus lent que prévu.</p>	<p>La conservation à part des exemplaires de documents canadiens constitue une mesure préventive cruciale pour réduire les risques de dommages.</p>
<p><i>Appliquer des mesures préventives aux systèmes des édifices abritant les collections.</i></p>	<p>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TP&amp;SGC) a amorcé un programme majeur destiné à solidifier les raccords des milliers de tuyaux du système de chauffage de l'édifice du 395, rue Wellington (administration centrale de la Bibliothèque nationale à Ottawa). De plus, TP&amp;SGC, qui fournit toutes les installations de la Bibliothèque, a commencé à mettre en œuvre un plan d'installation de la climatisation et d'un contrôle de l'humidité dans des locaux non protégés abritant notamment des collections et un grand nombre de journaux imprimés.</p>	<p>Amélioration des conditions ambiantes de conservation des collections et prévention de nouvelles fuites et d'autres incidents qui endommagent les collections.</p>
<p><i>Élaborer et adopter une stratégie de gestion des ressources humaines pour la Bibliothèque nationale.</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale élabore une Politique d'apprentissage continu. On a identifié les défis de la Bibliothèque et de ses directions à ce chapitre. Des fonds ont été affectés au renouvellement des compétences du personnel. Un Programme d'orientation est en construction sur le site Intranet et devrait être lancé en septembre 2002. Un programme de reconnaissance conjoint avec les Archives nationales a été élaboré et mis en œuvre. On a aussi mis en place un nouveau système de rendement du personnel.</p>	<p>Un personnel dévoué bénéficiera d'un cadre renouvelé et dynamisé.</p>

**Résultats escomptés** (établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités de la BNC 2001-2002*)

- Accès à long terme à la collection de la Bibliothèque et protection de la collection en conformité avec les normes nationales régissant l'entreposage des pièces de bibliothèque sous toutes leurs formes
- Installations et ressources adéquates pour la collection de la Bibliothèque
- Mesures immédiates pour faire face à la situation de crise que connaissent certaines collections de la Bibliothèque
- Une meilleure appréciation – par les Canadien(ne)s, les clients et les parties intéressées – de la valeur, de l'ampleur, de la diversité et du caractère unique de la collection de la Bibliothèque

**Résultats obtenus** (en date du 31 mars 2002)

Des lacunes majeures ont été mises au jour dans les installations de la BNC. Les Canadiens accordent maintenant une plus grande importance au patrimoine canadien de l'édition.

Des solutions temporaires ont été imaginées et mises en œuvre et on reconnaît qu'il sera nécessaire d'investir des ressources nettement supérieures pour résoudre ce problème à long terme.

## 4.2 Rendement par secteur d'activité

### *Secteur d'activité 1 : Collections Canadiana et Services d'accès*

Dépenses prévues	17 270 700 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>21 902 251 \$</i>
<b>Dépenses réelles</b>	<b>21 896 457 \$</b>
<b>En 2001-2002</b>	

Les dépenses prévues montrent le plan ministériel au début de l'exercice 2000-2001. *Les autorisations totales* comprennent les dépenses additionnelles approuvées par le Parlement au cours de l'année pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

**Les dépenses réelles** correspondent aux dépenses réelles totales, y compris les dépenses provenant du produit de la disposition des biens de la Couronne. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

## Résultats en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants

---

	1998-99 Réal	1999-2000 Réal	2000-2001 Réal	2001-02 Réal
<i>Acquisitions de Canadiana</i> <sup>1</sup>				
Nouveaux ouvrages acquis	64 442	58 269	55 719	56 783
Publications canadiennes en série reçues présentement	33 070	33 772	33 974	34 570
Documents désacidifiés <sup>2</sup>	43 775	63 627	44 276	28 500
Notices bibliographiques créées	66 664	69 957	65 260	61 534
Notices d'autorité créées	17 023	18 397	18 235	15 978
Demandes de référence traitées	27 089	23 375	24 380	21 748
Documents prêtés	169 072	185 872	198 515	192 368

---

---

<sup>1</sup> Comprend : a) les publications canadiennes; b) les ouvrages d'auteurs canadiens ou sur des sujets canadiens publiés à l'extérieur du Canada

<sup>2</sup> La désacidification massive consiste à traiter les documents imprimés sur du papier acide afin de neutraliser leur contenu acide, pour qu'ils ne se désintègrent pas avec le temps ni ne deviennent illisibles pour les futures générations de Canadiens.

## Résultats en matière de rendement -- Objectifs quant aux normes de service

<i>Norme de service</i>	<i>Objectif</i>	<i>Résultats 2001-2002</i>
<b>Bibliographie nationale</b>		
Dans les dix jours suivant leur réception à la Bibliothèque nationale, on ajoutera à la base de données les notices des publications traitées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP) ainsi que des publications du gouvernement fédéral mises à la disposition des bibliothèques participant au Programme des services de dépôt (PSD) du gouvernement fédéral. (Les publications dans ces deux catégories représentent environ 20 % du nombre total de publications répertoriées annuellement dans la bibliographie nationale <i>Canadiana</i> .)	100 %	90 % <sup>3</sup>
<b>Soutien à la recherche</b>		
On répondra aux demandes de renseignements simples et précises dans les deux jours ouvrables.	100 %	99 %
On répondra aux demandes de renseignements qui nécessitent des analyses et des recherches approfondies dans les cinq à dix jours ouvrables.	100 %	95 %
+ Les documents conservés à l'édifice principal de la Bibliothèque seront remis aux usagers dans l'heure suivant la réception de la demande de l'utilisateur. + Les documents conservés dans d'autres édifices seront remis aux usagers dans les 24 heures suivant la réception de la demande de l'utilisateur. + Les demandes de reproduction de documents des collections de la Bibliothèque nationale seront remises le même jour.	100 %	100 %

<sup>3</sup> Bien que le délai d'exécution, pour cette année, soit le meilleur depuis l'établissement de ces normes de service, en 1995, la Bibliothèque poursuit ses efforts visant à améliorer le rendement pour cette catégorie de documents.

## ***Secteur d'activité 2 : Réseautage de bibliothèques***

Dépenses prévues	11 266 700 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>15 730 914 \$</i>
<b>Dépenses réelles en 2001-2002</b>	<b>15 730, 914 \$</b>

Les dépenses prévues montrent le plan ministériel au début de l'exercice 2000-2001. *Les autorisations totales* comprennent les dépenses additionnelles approuvées par le Parlement au cours de l'année pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

**Les dépenses réelles** correspondent aux dépenses réelles totales, y compris les dépenses provenant du produit de la disposition des biens de la Couronne. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

## **Résultats en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants**

	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>
	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
Notices ajoutées à la base de données AMICUS	2 856 000	1 600 000	1 960 000
Heures d'utilisation d'AMICUS en ligne	294 529	266 546	258 865 <sup>4</sup>
Demandes de prêts entre bibliothèques traitées	159 365	152 271	136 285
Documents redistribués par le Centre canadien d'échange du livre	337 208	313 942	316 600

<sup>4</sup> La diminution des heures d'AMICUS en ligne est dû au succès du service AMICUS sur le Web qui fournit un accès direct et gratuit à AMICUS. Le nombre de transactions dans le service AMICUS sur le Web était de 1 611 000 en 2000-01 et a atteint 5 062 000 en 2001-02.

## Résultats en matière de rendement -- Objectifs quant aux normes de service

<i>Norme de service</i>	<i>Objectif</i>	<i>Résultats 2001-2002</i>
<b>Services de base de données</b>		
Le service national de base de données bibliographiques de la Bibliothèque, AMICUS, sera disponible 98 % du temps durant les heures de services déterminées.	98 %	99 %
Le temps d'arrêt du système ne dépassera pas 60 heures par année (3 600 minutes)	3 600	4 741 <sup>5</sup>
Aucune période d'arrêt continu du système ne durera plus de 24 heures (1 440 minutes)	1 440	509
<b>Mise en commun des ressources</b>		
On répondra aux demandes de recherche simple de prêts entre bibliothèques (PEB) dans les deux à quatre jours ouvrables suivant la réception de la demande.	100 %	75 %
On répondra aux demandes de recherche approfondie de prêts entre bibliothèques (PEB) dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la demande.	100 %	85 %

<sup>5</sup> On a excédé la prévision du temps d'arrêt du système à cause de problèmes persistants impliquant le logiciel de gestion de la base de données et le logiciel de gestion de la bande, ce qui a empêché la restauration rapide de la base de données AMICUS. La Bibliothèque nationale a mis en oeuvre un plan de stabilisation de la base de données ainsi que des procédures améliorées de sauvegarde et de restauration des systèmes; ces mesures permettront de réduire davantage les temps d'arrêt non prévus des systèmes.

Cependant, malgré ces temps d'arrêt non prévus, la disponibilité des systèmes a dépassé la norme de service établie à 98%.

***Secteur d'activité 3 : Administration de la Bibliothèque et des Directions générales***

Dépenses prévues	7 006 600 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>6 820 296 \$</i>
<b>Dépenses réelles en 2001-2002</b>	<b>5 533 822 \$</b>

Les dépenses prévues montrent le plan ministériel au début de l'exercice 2000-2001.

*Les autorisations totales* comprennent les dépenses additionnelles approuvées par le Parlement au cours de l'année pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

**Les dépenses réelles** correspondent aux dépenses réelles totales, y compris les dépenses provenant du produit de la disposition des biens de la Couronne. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

## 4.3 Résultats horizontaux

### A : Gouvernement en direct

La Bibliothèque nationale du Canada a continué de contribuer à l'Initiative du Gouvernement en direct et de l'amélioration du service par une action coopérative et horizontale avec ses partenaires et à l'intérieur même de l'institution. La Bibliothèque a mis en œuvre des mesures de transformation du service et des projets de nature horizontale dans trois domaines importants : l'accès rapide à une information exacte et fiable par l'élaboration et l'application de normes d'utilisation des métadonnées, des sujets et du vocabulaire sélectionné au gouvernement du Canada, le développement continu de la composante canadienne du réseau de référence numérique par l'entremise de Référence virtuelle Canada et, enfin, l'archivage des publications fédérales électroniques et l'accès à ces documents.

#### Stratégies mises en oeuvre pour atteindre des résultats

- Établir des liens de partenariat et de collaboration avec d'autres ministères comme Patrimoine Canadien, le Conseil du Trésor, Communication Canada (Programme des services de dépôt) sur les activités et les projets liés à Gouvernement en direct ;
- Concevoir et gérer des projets dans le contexte de Gouvernement en direct et les faire connaître au personnel et aux parties intéressées ;
- Participer à des comités interministériels voués aux grandes questions horizontales comme les métadonnées, la gestion de l'information et le renouvellement du groupe de la Gestion de l'information (GI).

#### Résultats obtenus

- La Bibliothèque a poursuivi sa collaboration avec Patrimoine canadien et des organismes de son portefeuille afin d'élaborer la stratégie et des projets du Gouvernement en direct de Patrimoine canadien ;
- Des employés de la BNC ont participé, sous l'égide du Conseil du Trésor, au Groupe de travail interministériel du Gouvernement en direct (GED) sur les métadonnées qui a élaboré les *Normes du Conseil du Trésor concernant les métadonnées, les sujets et les vocabulaires sélectionnés dans les technologies de l'information* et en a recommandé l'adoption par le gouvernement. La Bibliothèque a été nommée Registraire officiel des sujets et des vocabulaires sélectionnés utilisés au gouvernement du Canada.

- La Bibliothèque a continué de collaborer avec Patrimoine canadien à l'élaboration de son portail culturel en fournissant des services d'accès et de regroupement de contenu. La Bibliothèque offrira aussi des services de référence (référence conventionnelle et virtuelle) aux usagers du portail. La contribution de la BNC permettra aux Canadiens d'accéder plus facilement aux ressources Web canadiennes et à leur contenu.
- La Bibliothèque a terminé la phase 1 du Service des nouveaux livres, sous-ensemble de la base de données AMICUS. Ce service facilite les recherches dans les nouvelles publications canadiennes. Il permet aux éditeurs canadiens de communiquer, par voie électronique, des renseignements sur les publications canadiennes à venir, comme la maquette de couverture et la table des matières. L'application en est aux dernières étapes de la mise à l'essai et devrait être disponible au début de 2002-03.
- La Bibliothèque a élaboré le Service de localisation des publications du gouvernement fédéral, en collaboration avec le Programme des services de dépôt de Communication Canada. Ce service offrira aux Canadiens une fonction de recherche améliorée pour un sous-ensemble de la base de données AMICUS, qui contient les publications du gouvernement fédéral en versions papier et électronique détenues ou cataloguées par la Bibliothèque nationale. Les Canadiens auront aussi accès aux publications fédérales en version électronique détenues par la Bibliothèque ainsi qu'à la liste des bibliothèques canadiennes détenant ces pièces dans leur collection. Le service est actuellement à l'essai et sera offert au public en 2002-2003.
- En collaboration avec le Programme des services de dépôt de Communication Canada, la Bibliothèque a publié une étude approfondie sur l'utilisation des localisateurs permanents (URL) afin d'assurer l'accès en direct aux publications électroniques. Nous avons l'intention de discuter des conclusions du rapport avec le gouvernement fédéral et de proposer la mise en œuvre d'un projet pilote, fondé sur un scénario donné, afin de mieux comprendre et d'aborder plus efficacement cette question importante pour la consultation et l'archivage des publications électroniques.
- En collaboration avec Patrimoine canadien et le Programme des services de dépôt de Communication Canada, la Bibliothèque nationale a poursuivi la mise en place du réseau Référence virtuelle Canada (RVC), qui constituera la composante canadienne (reflet de l'expérience canadienne, comme nos lois et nos exigences linguistiques) d'un réseau international de référence numérique. RVC permettra aux bibliothèques canadiennes de travailler ensemble au développement de leurs compétences et de leur savoir-faire et de mieux répondre aux besoins de leur clientèle en matière de renseignements et de référence au niveau local, tout en participant à un projet d'envergure mondiale. Ce projet contribue à transformer le service de référence de la Bibliothèque et offre aux Canadiens un choix dans les modes de prestation des services de référence offerts par la Bibliothèque.

## **B : Fonction de contrôleur moderne**

La Bibliothèque a poursuivi ses efforts pour promouvoir la priorité gouvernementale que constitue la fonction de contrôleur moderne, projet de réforme de gestion qui mise sur la saine gestion des ressources et des processus décisionnels efficaces.

### **Évaluation des capacités**

La Bibliothèque nationale a effectué une analyse des capacités, afin de déterminer les capacités actuelles dans différents secteurs de gestion importants. On cherche maintenant à définir les domaines d'intervention prioritaires et à élaborer un plan d'action en vue d'y renforcer les capacités de gestion. Grâce à ces mesures, les Canadiens vont profiter d'une amélioration continue des pratiques de gestion, d'une meilleure orientation vers les résultats et d'une imputabilité encore plus grande en matière de dépenses et de reddition de comptes.

La Division de la fonction de contrôleur a continué d'améliorer les capacités décisionnelles en matière de gestion financière à la Bibliothèque nationale du Canada.

### **Vérification interne et évaluation des programmes**

La Bibliothèque nationale avait adopté en 1994 une Politique sur la vérification interne et en 1998, un Plan de vérification interne. Préparés par Conseils et Vérification Canada, ces deux documents nécessitent maintenant une mise à jour. En raison de la réduction des ressources, peu de travail a été accompli à ce chapitre. La Bibliothèque nationale a collaboré avec les Archives nationales à toutes les vérifications concernant la Direction générale des Services corporatifs, qui fournit aux deux agences les services de gestion des ressources humaines, des finances, des installations et des services de sécurité. La Direction générale du Service des technologies de l'information a commencé à offrir ses services aux Archives nationales. Ce partenariat s'est avéré profitable aux deux institutions.

Une analyse de rentabilisation pour l'obtention de ressources pour l'exécution d'une vérification interne a été présentée au Secrétariat du Conseil du Trésor, mais la Bibliothèque n'a pas reçu de ressources additionnelles à ce chapitre en 2001-2002. Une étude effectuée au printemps 2002 par Deloitte et Touche pour le compte du Secrétariat du Conseil du Trésor conclut que bien que certains organismes aient été en mesure de mettre en œuvre la nouvelle Politique sur la vérification interne, la grande majorité d'entre eux ne possédaient qu'une faible capacité de vérification interne et menaient peu d'activités dans ce domaine. On a jugé qu'il serait utile, au départ, de soutenir ces institutions en finançant des activités de planification de la vérification interne. C'est dans ce contexte que la Bibliothèque nationale recevra une aide du Secrétariat du Conseil du Trésor pour élaborer, en 2002-2003, un plan de vérification interne fondé sur le risque, qu'il mettra en œuvre l'année suivante. Le plan d'évaluation des programmes sera aussi examiné.

## Partie 5 : Rendement financier

### Aperçu du rendement financier

Le budget principal des dépenses de la Bibliothèque nationale du Canada pour 2001-2002 s'établissait à 36 169 000 \$ (voir le tableau 1), montant qui englobe la cotisation aux régimes d'avantages sociaux des employés. La Bibliothèque nationale du Canada a reporté 1 443 650 \$ de l'exercice financier 2000-2001 à 2001-2002.

L'autorisation de dépenser ces fonds a été accordée à l'automne 2001, dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses. De plus, l'agence ministérielle a reçu 3 726 852 \$ des Archives nationales du Canada pour la fusion de la Direction générale du Service des technologies de l'information et 300 000 \$ pour une unité de désacidification. Ces montants, en plus d'une compensation pour les nouvelles conventions collectives et d'autres ajustements ont porté le montant total des fonds disponibles pour l'année à 44 453 500 \$ (voir le tableau 2). La Bibliothèque nationale du Canada a utilisé 43 161 193 \$ (voir le tableau 3).

Les recettes de la Bibliothèque nationale, s'élevant à 70 792 \$, ont été générées par les droits d'utilisation des services informatisés de la Bibliothèque et la prestation de services de reproduction (voir le tableau 4). Après avoir mené des consultations poussées auprès du public, la Bibliothèque nationale offre les services AMICUS gratuitement aux Canadiens depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

La Bibliothèque nationale a continué de fournir des fonds visant à soutenir le Système international de données sur les publications en série et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (voir le tableau 5).

### Tableaux des sommaires financiers

<b>Numéro du tableau</b>	<b>Titre du tableau financier</b>
1	Sommaire des crédits approuvés
2	Comparaison des dépenses prévues par rapport aux dépenses Réelles
3	Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles
4	Recettes
5	Paiements de transfert

## Tableau financier 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
Crédit		2001-2002		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
100	Bibliothèque nationale			
	Dépenses de fonctionnement	32 208	40 292,5	39 000,2
(S)	Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	3 961	4 128	4 128
<b>Total pour l'organisme</b>		<b>36 169</b>	<b>44 420,</b>	<b>43 128,2</b>
<p><b>Remarque :</b>            Les autorisations totales correspondent au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses. Elles ne comprennent pas le produit de la disposition des biens excédentaires de l'État (32 964 \$).            Les dépenses prévues comprennent une affectation bloquée de 625 000 \$.</p>				

## Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

<i>Dépenses prévues pour l'organisme par rapport aux dépenses réelles, par secteur d'activité (en milliers de dollars)</i>							
Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : recettes affectées au crédit	Total des dépenses nettes
<b>Collections de documents canadiens et Services d'accès</b>							
(Dépenses prévues)	236	17 245,7		25	17 270,7		17 270,7
<i>(Autorisations totales)</i>	263,9	21 877,3		25	21 902,3		21 902,3
<b>(Dépenses réelles)</b>	<b>263,9</b>	<b>21 877,3</b>		<b>19,2</b>	<b>21 896,5</b>		<b>21 896,5</b>
<b>Réseautage de bibliothèques</b>							
(Dépenses prévues)	127	11 255,7		11	11 266,7		11 266,7
<i>(Autorisations totales)</i>	147,7	15 719,9		11	15 730,9		15 730,9
<b>(Dépenses réelles)</b>	<b>147,7</b>	<b>15 719,9</b>		<b>11</b>	<b>15 730,9</b>		<b>15 730,9</b>
<b>Administration de la Bibliothèque et des directions</b>							
(Dépenses prévues)	62	7 006,6			7 006,6		7 006,6
<i>(Autorisations totales)</i>	56,5	6 820,3			6 820,3		6 820,3
<b>(Dépenses réelles)</b>	<b>56,5</b>	<b>5 533,8</b>			<b>5 533,8</b>		<b>5 533,8</b>
<b>Total</b>							
(Dépenses prévues)	425	35 508		36	35 544		35 544
<i>(Autorisations totales)</i>	468,1	44 417,5		36	44 453,5		44 453,5
<b>(Dépenses réelles)</b>	<b>468,1</b>	<b>43 131</b>		<b>30,2</b>	<b>43 161,2</b>		<b>43 161,2</b>

(Suite du tableau financier 2)

<b>Autres recettes et dépenses</b>	
Recettes non disponibles	
(Dépenses prévues)	(120)
<i>(Autorisations</i>	<i>(70,8)</i>
<i>totales)</i>	
<b>(Dépenses</b>	<b>(70,8)</b>
<b>réelles)</b>	
Coût des services offerts par d'autres ministères	
(Dépenses prévues)	12 836
<i>(Autorisations</i>	<i>9 888,2</i>
<i>totales)</i>	
<b>(Dépenses</b>	<b>9 888,2</b>
<b>réelles)</b>	
<b>Coût net du programme</b>	
(Dépenses	48 260
prévues)	
<i>(Autorisations</i>	<i>54 270,9</i>
<i>totales)</i>	
<b>(Dépenses</b>	<b>52 978,6</b>
<b>réelles)</b>	
<hr/>	
<b>Remarque :</b>	
<i>Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales de 2001-2002 : Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses et produit de la disposition des biens excédentaires de l'État.</i>	
<b>Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses / recettes réelles en 2001-2002.</b>	
<b>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</b>	

### Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales est attribuable au pouvoir de dépenser additionnel reçu en 2001-2002. La Bibliothèque nationale a reçu des fonds des Archives nationales pour la fusion, à la Bibliothèque nationale, de la Direction générale du Service des technologies de l'information de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales. La Bibliothèque a aussi reçu 300 000 \$ de l'Examen de l'intégrité des programmes II ainsi que des sommes en compensation au regard de la convention collective et d'autres rajustements.

<b>Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)</b>					
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1999-00	Dépenses réelles 2000-01	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Collections de documents canadiens et Services d'accès	15 693,7	18 807,8	17 270,7	21 902,3	21 896,5
Réseautage de bibliothèques	11 189,2	12 284,1	11 266,7	15 730,9	15 730,9
Administration de la Bibliothèque et de ses Directions générales	6 603,1	6 206	7 006,6	6 820,3	5 533,8
<b>Total</b>	<b>33 486</b>	<b>37 297,9</b>	<b>35 544</b>	<b>44 453,5</b>	<b>43 161,2</b>
<p>Remarque :</p> <p>Les Autorisations totales correspondent au Budget principal des dépenses, au Budget supplémentaire des dépenses et au produit de la disposition des biens excédentaires de l'État. Les dépenses prévues ne comprennent pas l'affectation bloquée de 625 000 \$.</p> <p>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</p>					

## Tableau financier 4 : Recettes

Recettes provenant de la prestation de services informatisés de la Bibliothèque et des services de reproduction ainsi que de diverses recettes non fiscales. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000, les services d'AMICUS sont offerts gratuitement à tous les Canadiens.

<b>Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)</b>					
<b>Recettes non disponibles</b>					
<b>Secteurs d'activité</b>	<b>Dépenses réelles 1999-2000</b>	<b>Dépenses réelles 2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>		
			<b>Recettes prévues</b>	<b>Autorisations totales</b>	<b>Dépenses réelles</b>
1. Collections de documents canadiens et Services d'accès	36,7	41,5	120	120	70,8
2. Réseautage de bibliothèques	454,9	118,9	-	-	-
3. Administration de la Bibliothèque et de ses Directions générales	-	-	-	-	-
<b>Total des recettes non disponibles</b>	<b>491,6</b>	<b>160,4</b>	<b>1</b>	<b>120</b>	<b>70,8</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>491,6</b>	<b>160,4</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>70,8</b>
Remarque :					
Les recettes non disponibles ne comprennent pas le produit de la disposition des biens excédentaires de l'État.					

## Tableau financier 5 : Paiements de transfert

La Bibliothèque nationale a continué de fournir des fonds visant à soutenir le Système international de données sur les publications en série et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques.

<b>Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)</b>					
<b>Secteurs d'activité</b>	<b>Dépenses réelles 1999-2000</b>	<b>Dépenses réelles 2000-2001</b>	<b>Dépenses prévues</b>	<b>2001-2002</b>	
				<b>Autorisations totales</b>	<b>Dépenses réelles</b>
<b>SUBVENTIONS</b>					
1. Collections de documents canadiens et Services d'accès	25,1	18	25	25	19,2
2. Réseautage de bibliothèques	11	11	11	11	11
3. Administration de la bibliothèque et de ses directions générales	-	-	-	-	-
<b>Total des subventions</b>	<b>36,1</b>	<b>29</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>30,2</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>36,1</b>	<b>29</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>30,2</b>



## **ANNEXE 1 Description des secteurs d'activité**

### ***Secteur d'activité 1 : Collections de documents canadiens et Services d'accès***

---

Objectif : Créer une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation.

Ce secteur d'activité se subdivise en quatre gammes de services :

#### **Collections Canadiana**

- ✪ La Bibliothèque nationale compile et conserve une vaste collection de documents publiés canadiens, afin de servir de ressource culturelle et informationnelle aux Canadiens d'aujourd'hui comme à ceux de demain.
- ✪ La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 19 millions de documents (livres, périodiques, enregistrements audio et vidéo, microfiches et documents électroniques), ce qui représente 3 millions de titres uniques. La collection croît à raison d'environ 500 000 documents par année.

#### **Bibliographie nationale**

- ✪ La Bibliothèque nationale élabore une base de données bibliographique dans le but de répertorier de façon exhaustive les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à découvrir, à acquérir et à rendre accessibles les documents publiés canadiens.
- ✪ La base de données de *Canadiana*, la bibliographie nationale, contient actuellement plus de 2,1 millions de notices, ce qui représente 250 années de publications canadiennes.

#### **Soutien à la recherche**

- ✪ Les services de référence, de recherche et d'orientation offerts aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes reposent sur la collection de documents canadiens de la Bibliothèque nationale, sur plusieurs collections de grande envergure qui soutiennent les études canadiennes et sur les connaissances spécialisées du personnel qui, ensemble, constituent un vaste éventail de services aux clients, essentiels à la contribution de la Bibliothèque à l'étude du Canada.
- ✪ Chaque année, la Bibliothèque nationale enregistre, en moyenne, plus de 5 000 nouveaux clients effectuant des recherches sur place et reçoit environ 25 000 demandes de référence.

## **Mise en valeur du patrimoine de l'édition canadien**

- ✪ La Bibliothèque commande des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres événements afin de donner aux Canadiens l'occasion de découvrir, de comprendre et d'apprécier leur patrimoine culturel.
- ✪ La Bibliothèque nationale est l'hôte d'une variété d'événements à l'intention des écrivains, des éditeurs, des libraires et des artistes. Sa principale exposition de la saison 2000-2001, Oscar Peterson : Une sensation jazz!, a attiré environ 25 000 visiteurs.

## ***Secteur d'activité 2 : Réseautage de bibliothèques***

---

Objectif : Faciliter à tous les Canadiens l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information.

Ce secteur d'activité se subdivise en trois gammes de services :

### **Services des bases de données**

- ✪ La Bibliothèque nationale facilite l'accès à l'information sur ses propres fonds documentaires de même qu'à ceux des autres bibliothèques au Canada.
- ✪ La base de données AMICUS de la Bibliothèque nationale contient plus de 22 millions de notices bibliographiques ; plus de un million de nouvelles notices y sont ajoutées chaque année. La base de données contient les notices de documents de la collection de la Bibliothèque nationale de même que les fonds documentaires de 450 bibliothèques nationales. Plus de 1 300 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information ont recours au service AMICUS de la bibliothèque nationale pour effectuer des recherches de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.

### **Mise en commun des ressources**

- ✪ La Bibliothèque nationale collabore avec d'autres bibliothèques à l'échelle du pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des directives, des normes, des produits et des systèmes devant servir au partage de ressources d'information entre les bibliothèques, afin d'optimiser la prestation des services de bibliothèque aux Canadiens dans toutes les régions du pays.
- ✪ La Division du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale reçoit chaque jour 400 demandes de la part de plus de 3 000 bibliothèques par année.

## **Évolution de la Bibliothèque aux niveaux national et international**

- ⊛ La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques au Canada et au niveau international.
  
- ⊛ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale, auprès d'organismes comme l'Organisation internationale de normalisation (ISO), pour le rôle de chef de file qu'elle assume dans des domaines tels que l'établissement de normes pour le partage de données bibliographiques, la préservation de documents de bibliothèque, l'application des technologies de l'information aux services des bibliothèques et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

### ***Secteur d'activité 3 : Administration de la Bibliothèque et de ses directions***

---

**Objectif :** Pourvoir la Bibliothèque de services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications extérieures et de soutien à la haute direction, qui répondent à ses besoins de manière efficace et efficiente.

Ce secteur d'activité comprend :

- des services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque dans le secteur des bibliothèques, de l'édition et de la recherche et du milieu culturel et gouvernemental;
- la gestion des ressources d'information, pour coordonner des politiques visant l'organisation, la préservation et l'accessibilité aux collections et aux dossiers administratifs de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada;
- l'élaboration de politiques ministérielles et la planification stratégique;
- la mise en marché, l'édition et les communications;
- le perfectionnement et la formation du personnel;
- les systèmes de bureau;
- les services administratifs;
- la vérification interne et l'évaluation de programmes.

Les services de gestion des installations, les services du personnel et les services financiers sont regroupés au sein de la Direction générale des Services corporatifs qui donne des services à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales.



## **Annexe 2 : Personnes-ressources et références**

### **Renseignements supplémentaires :**

Paul McCormick  
Directeur général  
Politiques et planification stratégiques  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

Téléphone : (613) 996-2892  
Télécopieur : (613) 996-7941  
Courriel : paul.mccormick@nlc-bnc.ca

### **Références**

Bibliothèque nationale du Canada  
Service d'information générale  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

Téléphone : (613) 995-7969  
Télécopieur : (613) 991-9871

Le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada propose des renseignements détaillés sur les programmes, les services et les collections de la Bibliothèque.

Adresse du site Web : <http://www.nlc-bnc.ca>

*Budget des dépenses 2001-2002, Partie III – Rapport sur les plans et les priorités*

<http://www.nlc-bnc.ca/obj/a8/f2/rpp02-f.pdf>

*Engagement de la Bibliothèque nationale du Canada quant à ses normes de service*

<http://www.nlc-bnc.ca/obj/a8/f2/fservst.pdf>

## **Loi administrée par la Bibliothèque nationale du Canada**

*Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada* R.S.C., 1985, c. N-12

## Liste des rapports exigés par la loi et autres rapports ministériels

- *Budget des dépenses, Partie I*
- *Budget des dépenses, Partie II*
- *Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement*
- *Plan d'action et rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi*
- *Plan d'action et rapport annuel sur les langues officielles*
- *Rapport annuel sur l'application de la **Loi sur le multiculturalisme canadien***
- *Rapport sur la **Loi sur l'accès à l'information** et sur la **Loi sur la protection des renseignements personnels***

## Rapport annuel

Le Rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Canada a été publié pour la dernière fois en 1995-1996. Entre 1996 et 1998, une révision annuelle a été publiée dans les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*. En 1999, le rapport *Activités et projets de la Bibliothèque nationale : Mise à jour semestrielle* (<http://www.nlc-bnc.ca/10/5/a5-216-f.html>) a remplacé le rapport annuel.